

## CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS POUR LES VENTES AUX ENCHÈRES à Genève

### 1. Introduction

Dans les présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs, “nous”, “nos” et “notre” se réfèrent à Sotheby’s SA (agissant par sa succursale de Genève) et “vous”, “vos” et “votre” se réfèrent aux Enchérisseurs et aux Acheteurs. Si vous agissez en tant que représentant pour le compte d’un mandant, “vous”, “votre” et “vos” se réfèrent tant au mandant qu’au mandataire. Les mots commençant par une majuscule sont définis dans la Condition 2 (et lorsqu’un terme défini apparaît dans un passage tout en majuscules, il est mis en évidence par le symbole ‘...’).

Les présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs constituent les dispositions et conditions applicables aux Enchérisseurs et aux Acheteurs dans nos ventes aux enchères (en salle des ventes et en ligne) à Genève. Ces Conditions Générales applicables aux Acheteurs comprennent la Garantie d’Authenticité et toutes autres conditions supplémentaires qui s’appliquent expressément à une vente, et elles peuvent être modifiées par des notices ou des annonces orales ou écrites avant ou pendant la vente. Nos rapports avec les Acheteurs et les Enchérisseurs et les rapports du Vendeur avec les Acheteurs et les Enchérisseurs pour des Lots offerts dans une vente sont régis par les présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs ainsi que par les déclarations, garanties et indemnités expressément données par le Vendeur. Sauf le cas où nous sommes propriétaire d’un Lot en tout ou partie, nous agissons uniquement en tant que représentants du Vendeur. Un contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur et l’Acheteur. Dans certains cas, Sotheby’s peut être directement propriétaire d’un Lot, auquel cas nous agissons en qualité de Vendeur, ou une Société Affiliée du Groupe Sotheby’s peut être propriétaire d’un Lot, auquel cas nous agissons comme mandataire de cette Société Affiliée, ou Sotheby’s ou une Société Affiliée du Groupe Sotheby’s peut avoir un intérêt juridique ou financier ou être la bénéficiaire économique d’un Lot en tant que créancier gagiste ou d’une autre manière.

En vous enregistrant pour une vente aux enchères, y compris par l’intermédiaire de nos Plateformes en Ligne, vous acceptez d’être lié par les présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs.

Nous pouvons, à notre seule discrétion, apporter des modifications à ces Conditions Générales applicables aux Acheteurs à tout moment, sans le notifier à vous ou au Vendeur, en publiant ces modifications sur le site internet de Sotheby’s à l’adresse [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com). IL RELÈVE DE VOTRE RESPONSABILITÉ ET DE CELLE DU ‘VENDEUR’ DE CONTRÔLER PÉRIODIQUEMENT LES ÉVENTUELLES MODIFICATIONS AUX ‘CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS’, EN CLIQUANT SUR LE LIEN “CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS” APPLICABLE AU LIEU DE VENTE CONCERNÉ. VOUS SAUREZ SI CES ‘CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS’ ONT ÉTÉ REVUES DEPUIS VOTRE DERNIÈRE VISITE EN VOUS RÉFÉRANT À LA DATE DE “DERNIÈRE MODIFICATION” AU BAS DE CETTE PAGE. SI VOUS N’ÊTES PAS D’ACCORD AVEC LES ‘CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS’ ACTUELLES, VOUS DEVEZ VOUS ABSTENIR DE VOUS ENREGISTRER POUR ENCHÉRIR DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES.

### 2. Termes définis

**Acheteur:** désigne la personne enregistrée comme l’acquéreur d’un Lot.

**Catalogue:** désigne la liste des Lots offerts à la vente et les informations qui y sont rattachées, disponibles sur notre site internet, toute application du Groupe Sotheby’s et, dans certains cas, en version sur papier.

**Commission Acheteur:** désigne la commission que l'Acheteur doit nous payer et qui fait partie du Prix d'Achat. Le taux de la Commission Acheteur peut être modifié en tout temps. Le taux actuel de la Commission Acheteur pour toutes les ventes aux enchères (à l'exception des Vins et Spiritueux) est de 28% du Prix d'Adjudication sur la tranche inférieure ou égale à CHF 1.600.000, 22% sur la tranche du Prix d'Adjudication supérieure à CHF 1.600.000 mais inférieure ou égale à CHF 7.000.000 inclus, et 15% de tout montant du Prix d'Adjudication supérieur à CHF 7.000.000. Pour les Lots de Vins et Spiritueux, le taux de la Commission Acheteur est de 24% du Prix d'Adjudication pour tous les Lots. La Commission Acheteur est majorée de toute TVA et/ou taxe locale de vente « *sales tax* » ou de consommation « *use tax* » applicable.

**Commission de Frais Généraux:** pour des Lot de Vins et Spiritueux, désigne les frais que l'Acheteur doit nous payer et qui font partie du Prix d'Achat, couvrant une part de nos frais généraux liés à nos installations, nos frais de manutention et nos coûts administratifs. Le taux de la Commission de Frais Généraux est susceptible d'être modifié à tout moment. Le taux actuel de la Commission de Frais Généraux est de 1% du Prix d'Adjudication. La Commission de Frais Généraux est majorée de toute TVA applicable et/ou taxe locale de vente « *sales tax* » ou de consommation « *use tax* » applicable.

**Contenu Associé:** désigne, en relation avec un NFT, les métadonnées (à l'exclusion de tous termes et conditions juridiques incorporées ou référencées), le contenu, l'actif numérique et/ou, le cas échéant, l'élément physique auquel le NFT se rapporte.

**Enchérisseur:** désigne toute personne ou société enregistrée pour enchérir dans une vente.

**Frais de l'Acheteur:** désigne tous frais ou débours, majorés de toute TVA applicable et/ou taxe locale de vente « *sales tax* » ou de consommation « *use tax* » applicable, que l'Acheteur nous doit en lien avec l'achat d'un Lot, y compris mais sans s'y limiter, les frais d'expédition.

**Garantie d'Authenticité:** désigne la garantie donnée par Sotheby's à l'Acheteur en lien avec un Lot acheté, selon les termes de la Condition 15.

**Groupe Sotheby's:** désigne la société Sotheby's Holdings UK Limited et toutes les entités dans lesquelles elle détient, à un moment donné, directement ou indirectement, plus de 50% du capital social émis; chaque entité du Groupe Sotheby's est une "**Société Affiliée**".

**Lot:** désigne un bien (ou un ensemble de biens) offert en vente. Dans certains cas, un Lot peut être, ou peut être accompagné, d'une expérience (une « **Expérience** »). Un Lot peut être un NFT ou peut inclure un NFT (ou plusieurs NFT), et le terme "NFT" peut être employé pour se référer à de tels Lots.

**NFT:** désigne un jeton numérique non fongible établi sur une *blockchain*.

**Plateformes en Ligne:** désigne nos sites internet, toute application du Groupe Sotheby's et tous autres moyens en ligne par lesquels nous donnons la possibilité à des Enchérisseurs de placer des enchères sur des Lots dans nos ventes.

**Prix d'Achat:** pour des Lots vendus aux enchères, désigne le Prix d'Adjudication, auquel s'ajoutent la Commission Acheteur et la Commission de Frais Généraux (si applicable), le tout majoré de la TVA et/ou de toute taxe sur les ventes ou l'usage applicables .

**Prix d'Adjudication:** pour des Lots vendus aux enchères, désigne le "prix marteau" d'un Bien, c'est-à-dire le dernier prix accepté pour le Lot par le commissaire-priseur lorsqu'il a adjugé le Bien ou celui affiché par

notre Plateforme en Lignes ou, dans le cas d'une vente de gré à gré postérieure à une vente aux enchères (*post-auction sale*), le prix de vente convenu. Le Prix d'Adjudication est majoré de toute TVA applicable.

**Prix de Réserve:** désigne le Prix d'Adjudication confidentiel minimum auquel un Lot vendu aux enchères peut être adjugé.

**Série:** désigne un groupe de Lots du même genre et de la même quantité de vin. Il peut y avoir certaines différences entre les divers Lots formant une Série en relation avec le niveau de vin, l'état ou d'autres aspects, comme indiqué dans les descriptions au Catalogue pour chaque Lot.

**Sotheby's:** Sotheby's AG, désigne la société anonyme qui a son siège statutaire au Rämistrasse 3, 8001 Zurich, Suisse, agissant par sa succursale au 2, rue François-Diday, 1204 Genève, Suisse.

**TVA:** désigne toute Taxe sur la Valeur Ajoutée ou taxe sur les marchandises et les services applicable ou tout montant tenant lieu de Taxe sur la Valeur Ajoutée ou de taxe sur les marchandises et les services, selon ce qui est applicable, au taux en vigueur.

**Vendeur:** désigne la (les) personne(s) ou entité(s) pour le compte de laquelle ou desquelles nous proposons un Lot à la vente. Lorsqu'une Société Affiliée est propriétaire d'un Lot, Sotheby's agit à titre personnel en tant que Vendeur.

### **3. Les Lots**

**(a)** Tous les Lots sont proposés à la vente dans l'état dans lequel ils se trouvent lors de la vente. Vous reconnaissez que bien des Lots ont un âge et sont d'un genre tels que leur état n'est pas parfait. Des descriptions dans le Catalogue et les rapports d'état peuvent se référer à des défauts d'un Lot ou d'un Contenu Associé, mais des Lots ou des Contenus Associés peuvent avoir d'autres défauts qui ne sont pas expressément mentionnés dans le Catalogue ou le rapport d'état. Les illustrations sont uniquement à des fins d'identification et il se peut qu'elles ne donnent pas des informations exhaustives sur l'état actuel d'un Lot ou d'un Contenu Associé.

**(b)** VOUS ACCEPTEZ QU'IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE PROCÉDER A VOS PROPRES INSPECTIONS ET RECHERCHES SUR LES 'LOTS' AUQUELS VOUS POURRIEZ VOUS INTÉRESSER. VOUS DEVEZ INSPECTER UN 'LOT' AVANT D'ENCHÉRIR, POUR DÉTERMINER SON ÉTAT, SA TAILLE, SA DESCRIPTION, S'IL A SUBI DES RÉPARATIONS OU UNE RESTAURATION, LE CAS ÉCHÉANT, ET VOUS EN ASSURER, ET C'EST UNIQUEMENT SUR CETTE BASE QUE NOUS ACCEPTONS DES ENCHÈRES SUR DES 'LOTS'. Des rapports d'état peuvent être disponibles pour vous assister dans votre inspection de Lots. Des Lots peuvent être exposés aux fins d'inspection en personne dans nos locaux ou ailleurs; des informations concernant leur exposition seront à disposition sur notre site internet. Pour tout Lot de NFT, en plus de ce qui précède, vous êtes seul responsable pour étudier et inspecter le contrat intelligent, le cas échéant, avant de procéder à votre achat.

**(c)** VOUS ACCEPTEZ QUE NOS CONNAISSANCES EN LIEN AVEC CHAQUE 'LOT' SONT EN PARTIE TRIBUTAIRES DE L'INFORMATION FOURNIE PAR LE 'VENDEUR'. NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE D'EFFECTUER DES DILIGENCES EXHAUSTIVES SUR CHAQUE 'LOT' ET NOUS NE LE FAISONS PAS. LES INFORMATIONS QUI VOUS SONT REMISES POUR TOUT 'LOT', Y COMPRIS TOUTES ESTIMATIONS, LES INFORMATIONS DANS LE 'CATALOGUE', LES RAPPORTS D'ÉTAT OU DES INFORMATIONS SUR L'ANCIENNETÉ DU COLORIAGE À LA MAIN DANS DES CARTES, DES ATLAS OU DES LIVRES, SONT UNIQUEMENT L'EXPRESSION D'UN AVIS ET NE RELÈVENT PAS D'UN CONSTAT PUREMENT FACTUEL. CES INFORMATIONS DÉPENDENT ENTRE AUTRES DE L'ÉTAT DU 'LOT', DU DEGRÉ DE RECHERCHES, D'EXAMENS ET D'ANALYSES

QU'IL EST POSSIBLE D'EFFECTUER OU QUI SONT RÉALISABLES EU ÉGARDAUX CIRCONSTANCES, ET DE L'ÉTAT DU CONSENSUS DES EXPERTS, DE LA RECHERCHE ET DES ANALYSES SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES AU MOMENT DU CATALOGUAGE. VOUS NE POUVEZ PAS CONSIDÉRER DES 'ESTIMATIONS' COMME UNE PRÉDICTION DU PRIX DE VENTE D'UN 'LOT' OU DE LA VALEUR D'UN 'LOT' ET ELLES PEUVENT ÊTRE REVUES À TOUT MOMENT DANS L'EXERCICE DE NOTRE ABSOLUE DISCRÉTION.

**(d)** Si le Lot est un NFT, vous êtes conscient de ce que, et vous acceptez que, les membres de notre personnel ne sont pas des spécialistes en technologie de l'information ou des données, et qu'en enchérissant sur le NFT dans la vente aux enchères, en l'achetant ou en en faisant l'acquisition d'une autre manière, vous acceptez que les NFT comportent des risques technologiques inhérents qui peuvent affecter leur performance, maintenant ou à l'avenir. En outre, vous reconnaissez et acceptez que la qualification juridique et le cadre réglementaire applicable aux NFT, cryptomonnaies et à la technologie de *blockchain* sont incertains et indéfinis, que votre achat et/ou réception du NFT est conforme aux lois et règlements applicables dans votre Etat et que de nouvelles réglementations ou politiques peuvent affecter la vente ou la revente du NFT de manière substantiellement défavorable.

**(e)** Si le Lot est un NFT, vous êtes conscient de ce que, et vous acceptez que, le NFT peut donner lieu à des redevances sur la revente, y compris en faveur d'une Société Affiliée, par le biais du contrat intelligent (*smart contract*) ou autre solution technique, sur toutes reventes subséquentes du NFT. Sur toute revente de ce genre par vous, il se peut que vous ayez l'obligation de collecter et de remettre à qui de droit des redevances de revente le cas échéant et vous êtes responsable pour tous frais de réseau et/ou commissions de transaction (*gas fees*) qui peuvent s'appliquer à de tels paiements, ainsi que tous droits de transaction imposés par la loi.

**(f)** NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE RETIRER TOUT 'LOT' D'UNE VENTE AUX ENCHÈRES OU D'ANNULER UNE VENTE AUX ENCHÈRES TANT AVANT QUE PENDANT LA VENTE AUX ENCHÈRES ET NOUS N'ENCOURRONS AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS POUR TOUTES ACTIONS, PRÉTENTIONS, RESPONSABILITÉS, DOMMAGES, PERTES OU DÉPENSES EN LIEN AVEC CE RETRAIT OU CETTE ANNULATION.

**(g)** SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES 'LOTS' OFFERTS SONT SOUMIS À UN 'PRIX DE RÉSERVE'. LE 'PRIX DE RÉSERVE' POUR UN 'LOT' NE PEUT ÊTRE SUPÉRIEUR À L'ESTIMATION BASSE DU 'LOT'. DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES, VOUS ACCEPTEZ QUE NOUS PUISSIONS RÉDUIRE LE 'PRIX DE RÉSERVE' POUR TOUT 'LOT' À TOUT MOMENT PENDANT LA VENTE AUX ENCHÈRES, AVANT LA VENTE DE CE 'LOT', À CONDITION QUE NOUS EN AYONS CONVENU AVEC LE 'VENDEUR' AVANT UNE TELLE RÉDUCTION.

**(h)** Chaque Lot offert aura pour référence le numéro de Lot qui lui est assigné dans le Catalogue. Sauf indication contraire, les enchères se font par Lot.

**(i)** Les Expériences seront fournies par la ou les entités indiquées dans la description du Catalogue. Nous ne planifions, n'hébergeons, ne gérons, ne fournissons, n'approuvons, ne vérifions, ni ne garantissons aucune Expérience, nous ne faisons pas de recherches sur les Expériences et nous ne les testons pas. Pour chaque Expérience, tous frais et débours tels que frais de voyage, de nourriture et d'hébergement sont de la seule responsabilité de l'Acheteur, sauf si une indication contraire figure expressément dans la description de l'Expérience.

**(j)** L'Acheteur (avec notre soutien dans l'accomplissement de notre obligation, le cas échéant, de fournir certaines informations à nos clients concernant les réglementations d'importation et d'exportation en vigueur dans les pays qui ont ratifié la Convention de l'Unesco de 1970) est seul responsable pour déterminer et obtenir toute autorisation requise pour un Lot qu'il a acheté, pour son exportation, son

importation, pour les armes à feu, pour les espèces menacées ou toute autre autorisation. Tous symboles ou notices dans le Catalogue reflètent notre avis raisonnable lors du catalogage et ne sont inclus que pour information. Sans préjudice de la Condition 3(k), ni nous ni le Vendeur ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie sur la question de savoir si un Lot est soumis à des restrictions d'importation ou d'exportation ou à des embargos. Le refus d'un permis ou d'une licence ne sera pas une justification pour annuler ou révoquer la vente ou excuser un quelconque retard de paiement. Nous ne remettrons aucune arme à feu à un Acheteur avant que l'Acheteur ne nous ait remis la preuve, à notre satisfaction, qu'il s'est conformé à cette Condition.

**(k) EXCLUSION DE GARANTIES:**

(i) TOUS LES 'LOTS' SONT OFFERTS À LA VENTE "EN L'ÉTAT", SANS AUCUNE GARANTIE, DÉCLARATION OU GARANTIE DES DÉFAUTS DE NOTRE PART OU DE CELLE DU 'VENDEUR', EXCEPTÉ LES DÉCLARATIONS ET GARANTIES EXPRESSÉMENT DONNÉES PAR LE 'VENDEUR' ET LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' QUE NOUS FOURNISSONS À L'ACHETEUR. 'SOTHEBY'S' ET LE 'VENDEUR' EXCLUENT TOUTES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI NE NOUS PERMET PAS D'EXCLURE NOTRE RESPONSABILITÉ. NI 'SOTHEBY'S' NI LE 'VENDEUR' NE VOUS DONNENT UNE QUELCONQUE GARANTIE OU GARANTIE DES DÉFAUTS NI NE VOUS FONT UNE QUELCONQUE DÉCLARATION QUANT À L'EXACTITUDE DU 'CATALOGUE' OU D'AUTRES IMAGES OU DESCRIPTIONS DE L'ÉTAT, DE LA COMPLÉTUDE, DE LA TAILLE, DE LA QUALITÉ, DE LA RARETÉ, DE LA VALEUR, DE L'IMPORTANCE, DU MÉDIUM, DE L'ENCADREMENT, DE LA PROVENANCE, DE L'HISTORIQUE DES EXPOSITIONS OU DE LA PERTINENCE LITTÉRAIRE OU HISTORIQUE DE TOUT 'LOT', ET AUCUNE DÉCLARATION ORALE OU ÉCRITE, OÙ QU'ELLE SE TROUVE, NE CONSTITUERA UNE TELLE GARANTIE, DÉCLARATION OU PRISE DE RESPONSABILITÉ. SAUF SI CELA EST STIPULÉ EN TOUTES LETTRES DANS UNE AUTRE CLAUSE DES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS', NI NOUS NI LE 'VENDEUR' NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNONS AUCUNE GARANTIE QU'UN 'LOT' EST SOUMIS À UN DROIT D'AUTEUR OU QUE L'ACHETEUR ACQUIERT DE QUELCONQUES DROITS D'AUTEUR SUR UN 'LOT', Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, DES DROITS DE REPRODUCTION SUR UN 'LOT'.

(ii) POUR LES 'NFT', EN PLUS DE CE QUI PRÉCÈDE ET À L'EXCEPTION DES DÉCLARATIONS ET GARANTIES EXPRESSÉMENT DONNÉES PAR LE 'VENDEUR' ET DE LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' QUE NOUS FOURNISSONS À L'ACHETEUR, NI NOUS NI LE 'VENDEUR' NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNONS AUCUNE GARANTIE SUR CE QUI SUIT: (1) SI LE 'NFT' OU TOUT 'CONTENU ASSOCIÉ' SONT SOUMIS À DES DROITS D'AUTEUR; (2) LA NATURE, LE CARACTÈRE, LE CONTENU, L'ÉTAT, LE COMPORTEMENT, L'OPÉRATION, LA PERFORMANCE, LA SÉCURITÉ, L'INTÉGRITÉ, LES MÉTADONNÉES, LA PERSISTANCE, LA QUALITÉ, LES DÉTAILS TECHNIQUES OU LES TERMES DU CONTRAT INTELLIGENT, DU 'NFT' OU DU 'CONTENU ASSOCIÉ', Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER TOUTES AUTRES ITÉRATIONS DE CEUX-CI; (3) QUE LE CONTRAT INTELLIGENT, LE 'NFT', LE 'CONTENU ASSOCIÉ' OU LE MÉCANISME DE REMISE POUR LE 'NFT' NE PRÉSENTE PAS DES VULNÉRABILITÉS, DES VIRUS OU DU *MALWARE* OU D'AUTRES ÉLÉMENTS DOMMAGEABLES OU QUE L'UN OU L'AUTRE VA FONCTIONNER COMME TOUT 'ENCHÉRISSEUR' OU 'ACHETEUR' S'Y ATTEND OU EST DÉPOURVU D'ERREURS OU DE FAUTE; (4) LA NATURE UNIQUE DU 'CONTENU ASSOCIÉ'; (5) QUE LE 'NFT' EST FIABLE, CORRECTEMENT PROGRAMMÉ, COMPATIBLE AVEC VOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE OU LE SYSTÈME INFORMATIQUE D'AUTRES PERSONNES, À JOUR, FRANC D'ERREURS, COMPATIBLE AVEC VOTRE PORTEFEUILLE ÉLECTRONIQUE OU QU'IL REMPLIT VOS EXIGENCES, OU QUE DES DÉFAUTS DANS LE 'NFT' SONT CORRIGIBLES ET SERONT CORRIGÉS; OU (6) LA PRÉCISION OU FIABILITÉ DE TOUTE SIMULATION OU DE TOUTES VIDÉOS QUI REPRÉSENTENT LA PERFORMANCE VOULUE

DU 'NFT' OU DU 'CONTENU ASSOCIÉ', QU'ELLES SOIENT PRÉSENTÉES SUR NOS SITES INTERNET OU SUR TOUTE AUTRE PLATEFORME.

#### **4. Déclarations et garanties**

**(a)** Vous déclarez et garantissez, tant à nous qu'au Vendeur, qu'à tous les moments pertinents:

**(i)** vos enchères sur tout Lot sont réelles, ne sont pas le résultat d'un accord collusif ou anti-concurrentiel et sont par ailleurs conformes à toutes les législations anti-cartellaires, et vous n'avez pas sollicité, demandé ou incité tout autre tiers à s'abstenir d'enchérir, ni participé à une enchère conjointe dans le but de restreindre la concurrence;

**(ii)** l'exécution des présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs par vous ne contrevient et ne contreviendra à aucune loi ou réglementation qui vous est applicable;

**(iii)** vous n'avez pas participé et ne participerez pas, directement ou indirectement, à un marché de prédiction ou à une plateforme de jeux d'argent ou de hasard concernant les résultats de vente d'un Lot sur lequel vous enchérissez ou pour lequel vous disposez d'informations non publiques, et vous n'avez pas partagé et ne partagerez pas vos intentions concernant une enchère (ou la décision de ne pas enchérir) sur un Lot, ni aucune information non publique dont vous disposez concernant un Lot, avec une ou plusieurs autres personnes dans le but de participer, directement ou indirectement, à un marché de prédiction ou à une plateforme de jeux d'argent ;

**(iv)** pour tout Lot contenant des boissons alcoolisées, lorsque la loi applicable l'exige, vous détenez une licence valable, vous avez la permission ou êtes autrement habilité à, acheter, prendre réception, posséder et/ou organiser le transport de boissons alcoolisées;

**(v)** votre achat d'un Lot et si vous agissez en tant que mandataire, l'arrangement entre vous et votre mandant ne sont liés en aucune façon à une violation- de droit fiscal;

**(vi)** vous n'avez pas connaissance de ce que, ni de raison de soupçonner que : (1) les fonds utilisés pour acheter un Lot ont un lien avec le produit d'activités délictueuses, ou que (2) vous ou votre mandant le cas échéant (ou si vous êtes une personne morale ou une entité, toute(s) personne(s) ou entité(s) qui en est (sont) un propriétaire ou un ayant droit économique) êtes (sont) sous le coup d'une enquête ou avez (ont) été inculpé(s) ou condamné(s) pour des crimes préalables à un blanchiment d'argent ou un blanchiment d'argent, une violation de sanctions économiques, des activités terroristes, une fraude fiscale ou pour avoir contrevenu à toutes lois applicables de lutte contre les pots-de-vin ou la corruption;

**(vii)** vous (ainsi que votre mandant, le cas échéant) n'êtes pas une entité ou une personne: (1) visée par des sanctions économiques, des embargos ou d'autres restrictions commerciales, y compris les mesures administrées et mises en oeuvre par les Etats-Unis, l'Union européenne ou l'un de ses Etats membres, le Royaume-Uni, le Conseil de Sécurité des Nations Unies et toute autre autorité légitime (collectivement, les "**Sanctions**") ou (2) située, organisée ou résidente dans un pays ou un territoire faisant l'objet de Sanctions (notamment, mais sans s'y limiter, la Crimée, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie, la Fédération de Russie et la Biélorussie) (collectivement, les "**Territoires Sanctionnés**"); et vous (ainsi que votre mandant, le cas échéant) n'êtes pas détenu(s) (en tout ou partie) ou contrôlé(s) par une telle entité ou une telle personne ni n'agissez pour son compte;

**(viii)** vous (ainsi que votre mandant, le cas échéant) êtes actuellement en conformité avec les Sanctions applicables et les lois de lutte contre le blanchiment, le terrorisme, les pots-de-vin et la corruption et vous l'avez été pour les cinq années écoulées;

**(ix)** le Prix d'Achat ne sera pas directement ou indirectement financé par, ou en provenance de, toute personne visée par des Sanctions ou située, organisée ou résidente dans un Territoire Sanctionné;

**(x)** aucune partie directement ou indirectement impliquée dans la transaction n'est visée par des Sanctions ou détenue (en tout ou partie) ou contrôlée par une personne ou une entité visée par des Sanctions ou située, organisée ou résidente dans un Territoire Sanctionné, sauf si c'est avec l'autorisation écrite expresse de l'autorité étatique compétente pour la transaction et avec notre accord préalable exprès et écrit;

**(xi)** si vous agissez en tant que mandataire ou si vous enchérissez au nom de tout autre tiers, vous avez pris toutes les mesures raisonnablement appropriées pour assurer la conformité avec les Sanctions et les lois et règlements de lutte contre le blanchiment, le terrorisme, les pratiques anticoncurrentielles ou les pots-de-vin et la corruption, en effectuant notamment toutes les vérifications appropriées (*due diligence*) concernant toutes les parties concernées, y compris l'identité de toutes les parties ayant un intérêt financier dans une enchère et l'origine des fonds de toute enchère. Vous allez conserver la documentation prouvant cette diligence due pendant au moins cinq ans après l'achat et la mettrez à disposition sur demande. Toutes les commissions ou autres compensations monétaires qui vous sont payables pour cet achat ont été autorisées par votre mandant (ou toute autre tiers au nom duquel vous enchérissez) et sont conformes aux lois en matière de Sanctions, de lutte contre le blanchiment d'argent, le terrorisme, les pratiques anticoncurrentielles et la corruption, et votre achat ne va pas causer (ou avoir pour résultat d'une autre manière) une violation par nous, des Vendeurs ou toute autre personne, de Sanctions ou de lois et règlements de lutte contre le blanchiment, le terrorisme, les pratiques anticoncurrentielles, les pots-de-vin ou la corruption; et

**(xii)** vous avez tout pouvoir, sans avoir besoin d'aucun acte supplémentaire ni de demander une autorisation quelconque, pour accepter et mettre à exécution ces Conditions Générales applicables aux Acheteurs et pour fournir les déclarations et garanties aux présentes; si vous êtes une personne morale, la personne qui signe pour votre compte y est autorisée et la personne morale est dûment constituée ou formée, elle existe valablement et est en règle dans son état d'immatriculation ou de formation.

**(b)** Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler la vente d'un Lot si nous déterminons de manière raisonnable que: (i) l'une des déclarations ou garanties du Vendeur est inexacte, incomplète ou a été violée; ou (ii) la vente a engagé ou pourrait engager notre responsabilité ou celle du Vendeur.

## **5. Indemnisation en cas de manquement de l'Acheteur à ses obligations**

En cas d'inexactitude, d'incomplétude ou de violation de vos déclarations et garanties et, plus généralement, pour tout manquement à vos obligations aux termes des présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs, vous devrez nous indemniser et nous garantir entièrement, ainsi que nos organes et employés de chacune des Sociétés Affiliées et/ou leurs dirigeants et employés, et le Vendeur, contre toutes prétentions, actions, responsabilités, dommages ou préjudices et vous devrez couvrir tous les frais (incluant notamment les honoraires de conseil et d'avocat raisonnables) que cela pourrait occasionner. Cette clause d'indemnisation s'applique dans la mesure la plus étendue permise par la loi.

## **6. Enchères**

**(a)** Vous devez créer un compte et fournir les renseignements demandés afin de pouvoir enchérir, ce qui peut inclure la fourniture d'une carte de crédit, de débit ou de vos coordonnées bancaires, le cas échéant, que notre prestataire de services de paiement tiers conservera(ont) comme méthode de paiement pour vos achats, y compris pour les frais et prélèvements tels que décrits au sein de la Condition 8(a)(iv). Nous pouvons exiger des références financières, des garanties, des dépôts ou d'autres sûretés, que nous jugeons nécessaires ou appropriés.

**(b)** Pour enchérir sur un Lot qui contient un NFT, vous devez avoir un portefeuille électronique qui puisse supporter et recevoir le NFT.

**(c)** Pour enchérir sur un Lot de la vente aux enchères désigné comme "Lot Premium," vous devez compléter la demande de pré-enregistrement requise pour un tel Lot. Nous devons recevoir votre demande au plus tard 3 jours ouvrables avant le début de la vente aux enchères et notre décision d'accepter ou non votre demande est définitive. Des enchères en ligne peuvent ne pas être disponibles pour des Lots Premium.

**(d)** Nous conseillons aux Enchérisseurs de placer leurs enchères directement, soit en personne lors de la vente aux enchères (le cas échéant), soit au travers de nos Plateformes en Ligne. Si vous choisissez d'enchérir ou de participer à une vente aux enchères effectuée au travers d'une Plateforme en Ligne, il est de votre responsabilité de vous mettre au courant de toutes notices en salle des ventes et de toutes annonces, qui seront mises à disposition sur les Plateformes en Ligne.

**(e)** Nous acceptons également des ordres d'achat écrits et par téléphone, sur la base d'un arrangement à passer avec le Département des Enchères. On parle d'ordre d'achat écrit ou d'enchère en absence lorsqu'un Enchérisseur soumet une enchère maximum avant une vente aux enchères en salle; l'enchère sera exécutée par le commissaire-priseur pour le compte de l'Enchérisseur au palier d'enchère le plus bas possible tel que déterminé par le commissaire-priseur selon sa discrétion, et sans jamais dépasser le plafond d'enchère que l'Enchérisseur a enregistré. Le placement d'enchères par écrit et par téléphone vous est proposé pour votre commodité, sans frais supplémentaires, à vos risques et périls et sous réserve de nos autres engagements au moment de la vente aux enchères. Nous nous efforcerons d'exécuter les ordres d'achat écrits et de faire en sorte que le premier ordre écrit d'achat reçu parmi des ordres écrits d'achat identiques ait la priorité. NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉFAILLANCE DANS L'EXÉCUTION D'UN ORDRE D'ACHAT DÉPOSÉ PAR ÉCRIT OU PAR TÉLÉPHONE.

**(f)** Pour certaines ventes, les Enchérisseurs peuvent soumettre une enchère maximum au travers de la Plateforme en Ligne, avant le début de la vente aux enchères en salle (une "Enchère Anticipée"). Les Enchères Anticipées seront automatiquement portées pour votre compte jusqu'au plafond d'enchère

prédéfini que vous aurez enregistré, en réponse à toute autre enchère placée sur le même Lot, y compris des enchères que nous plaçons pour le compte du Vendeur, jusqu'à concurrence du montant du Prix de Réserve (s'il y en a un). L'enchère la plus élevée qui a été portée sera visible par tous les Enchérisseurs; en revanche, le niveau de votre Enchère Anticipée ne pourra être vu par vous, ainsi que l'information selon laquelle vous êtes (ou n'êtes pas) le meilleur enchérisseur au moment de la consultation, à moins qu'elle ne soit l'enchère la plus élevée qui a été portée. À l'ouverture de la vente en salle, le commissaire-priseur débutera les enchères au niveau de l'enchère la plus élevée à ce moment-là. Le système continuera à enchérir pour votre compte jusqu'à votre enchère maximum prédéterminée, ou vous pouvez continuer à enchérir au travers des Plateformes en Ligne pendant la vente en salle, au palier suivant.

**(g)** TOUTES LES ENCHÈRES SONT PORTÉES DANS LA MONNAIE AYANT COURS AU LIEU D'ORGANISATION DE LA VENTE. Pour la commodité des Enchérisseurs, un tableau convertisseur de devises est activé dans de nombreuses salles de vente lors des ventes aux enchères en salle, à titre indicatif uniquement. Si un tel tableau est placé dans la salle de vente, les Enchérisseurs en ligne ne pourront pas le voir.

**(h)** Nous nous réservons le droit de refuser ou de révoquer la permission d'enchérir avant ou pendant une vente pour quelque motif que ce soit. Pour des ventes aux enchères en salle, où les enchères sont portées en personne, nous avons le droit de vous refuser l'accès à la vente aux enchères. Pour des ventes aux enchères effectuées exclusivement en ligne, nous nous réservons aussi le droit de désactiver votre compte à tout moment, aussi bien avant que pendant ou après la vente aux enchères.

**(i)** Pour les ventes aux enchères effectuées exclusivement en ligne et les ventes en salle avec Enchères Anticipées, vous ne pouvez pas annuler une enchère une fois que vous l'avez placée, sauf si (i) la description du Lot ou le rapport d'état pour le Lot ont été substantiellement révisés après que votre enchère a été placée; ou (ii) une notice concernant le Lot a été publiée sur notre site internet après que votre enchère a été placée. Sauf dans les conditions restrictives énoncées ci-avant, vous acceptez que toute enchère que vous placez, de quelque manière que ce soit, est définitive et il ne vous sera pas permis de la modifier ou de la retirer. Pour toutes les ventes aux enchères et toutes les ventes, si votre enchère l'emporte, vous acceptez irrévocablement de payer la totalité du Prix d'Achat et tous les Frais de l'Acheteur applicables. Nous déclinons toute responsabilité pour toute erreur que vous faites ou qui est faite au travers de votre compte auprès de Sotheby's lors du placement d'une enchère sur un Lot.

**(j)** SI VOUS ÊTES UNE PARTIE INTÉRESSÉE (TELLE QUE DÉFINIE CI-DESSOUS), VOUS NE POUVEZ PAS ENCHÉRIR SUR LE 'LOT', PERMETTRE À TOUTE AUTRE PERSONNE DE LE FAIRE EN VOTRE NOM, OU AVOIR UN ACCORD OU UN ARRANGEMENT AVEC UN 'ENCHÉRISSEUR' EN RAPPORT AVEC LE 'LOT', À MOINS QUE VOUS NE RECEVIEZ UNE AUTORISATION ÉCRITE DE NOTRE PART PRÉALABLEMENT À LA VENTE (LAQUELLE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE QU'À LA SEULE DISCRÉTION DE 'SOTHEBY'S'). Une « **Partie Intéressée** » désigne toute partie (i) ayant un intérêt financier direct ou indirect dans la vente du Lot, tels que le bénéficiaire d'une succession dont le Lot est en vente ou le copropriétaire d'un Lot, ou (ii) qui a travaillé dans le cadre de la vente du Lot. Si vous êtes une Partie Intéressée qui souhaite enchérir sur un Lot, vous devez nous en informer au moins deux jours ouvrables avant le début de la vente aux enchères. Vous ne pouvez pas enchérir avant d'avoir reçu notre autorisation écrite. Si nous vous octroyons une autorisation écrite vous permettant d'enchérir, nous nous réservons le droit de vous demander d'enchérir autrement que dans la salle de vente aux enchères. Si vous enchérissez en violation de cette Condition ou si vous ne suivez pas les procédures prescrites, nous nous réservons le droit d'annuler vos enchères et/ou la vente d'un Lot à votre profit.

## **7. Déroulement d'une vente aux enchères**

**(a)** IL DÉCOULE DE LA NATURE MÊME DES VENTES AUX ENCHÈRES QU'ELLES SE DÉROULENT RAPIDEMENT ET LES ENCHÈRES PEUVENT MONTER À TRÈS GRANDE VITESSE. DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES EN SALLE, LE COMMISSAIRE-PRISEUR DÉBUTERA ET FERA MONTER LES ENCHÈRES JUSQU'AUX NIVEAUX ET SUIVANT LES PALIERS QU'IL CONSIDÈRE APPROPRIÉS (Y COMPRIS PAR RÉFÉRENCE À TOUS ORDRES D'ACHAT DONNÉS PAR AVANCE). LE COMMISSAIRE-PRISEUR EST EN DROIT DE MODIFIER LES PALIERS DES ENCHÈRES PLACÉES EN SALLE ET PAR TÉLÉPHONE, MAIS DES 'ENCHÉRISSEURS' UTILISANT LES 'PLATEFORMES EN LIGNE' N'ONT PAS LA POSSIBILITÉ DE PLACER UNE ENCHÈRE POUR MOINS DE LA TOTALITÉ DU PALIER D'ENCHÈRE AU-DESSUS DE L'ENCHÈRE PRÉCÉDENTE.

**(b)** DANS LES VENTES AUX ENCHÈRES EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, LES ENCHÈRES SONT OUVERTES À UN MONTANT ÉGAL À OU INFÉRIEUR À L'ESTIMATION BASSE DU 'LOT' ET ELLES CONTINUENT AVEC DES PALIERS D'ENCHÈRES QUE NOUS DÉTERMINONS. NOUS AVONS LE DROIT DE MODIFIER LE MONTANT DES PALIERS DURANT UNE VENTE AUX ENCHÈRES EFFECTUÉE EXCLUSIVEMENT EN LIGNE. Les Lots seront clôturés par séquence, soit par le système en ligne, soit, dans certains cas, par un commissaire-priseur présent. S'ils sont clôturés par le système en ligne, les Lots seront clôturés séquentiellement à intervalles de 30 secondes ou d'une minute (selon ce qui est indiqué sur la page de la vente concernée), à moins qu'une enchère ne soit placée dans la minute qui précède l'heure de clôture programmée pour le Lot. Dans ce cas, nous prolongerons la vente de ce Lot de deux minutes à compter de la dernière enchère; de telles prolongations peuvent se répéter pour une période de deux heures au maximum. La prolongation de l'heure de clôture d'un Lot n'affecte pas l'heure de clôture des autres Lots; c'est pourquoi il peut arriver que des Lots soient clôturés sans suivre l'ordre des numéros des Lots.

**(c)** Dans le cas de Séries, le commissaire-priseur peut décider à sa discrétion que l'Enchérisseur auquel le premier Lot d'une Série est adjugé aura la possibilité, sans y être obligé, d'acheter en ordre consécutif un ou plusieurs des Lots restants de la Série, chacun au même prix que l'enchère gagnante pour le premier Lot. Si des Lots formant partie d'une Série ne sont pas vendus, le commissaire-priseur ouvrira les enchères sur le Lot invendu suivant de la Série et l'enchérisseur auquel ce Lot est adjugé aura la possibilité, sans y être obligé, d'acheter en ordre consécutif un ou plusieurs, le cas échéant, des Lots restants de la Série, chacun au prix de l'enchère gagnante qui vient d'être établie.

**(d)** LE COMMISSAIRE-PRISEUR (OU DANS LES VENTES AUX ENCHÈRES EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, LE SYSTÈME EN LIGNE) PEUT OUVRIR LES ENCHÈRES SUR TOUT 'LOT' EN ENCHÉRISANT POUR LE COMPTE DU 'VENDEUR' AU-DESSOUS DU 'PRIX DE RÉSERVE'. LE COMMISSAIRE-PRISEUR AINSI QUE DES REPRÉSENTANTS DE 'SOTHEBY'S' PEUVENT CONTINUER À ENCHÉRIR EN PROCÉDANT À DES ENCHÈRES SUCCESSIVES OU CONSÉCUTIVES POUR UN 'LOT' JUSQU'AU MONTANT DU 'PRIX DE RÉSERVE', OU, SI UN ORDRE D'ACHAT IRRÉVOCABLE A ÉTÉ PLACÉ SUR UN 'LOT', JUSQU'AU MONTANT DE L'ORDRE D'ACHAT IRRÉVOCABLE. DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES EFFECTUÉE EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, DE TELLES ENCHÈRES SERONT PRISES EN COMPTE DANS LE NOMBRE TOTAL D'ENCHÈRES AFFICHÉ SUR LA 'PLATEFORME EN LIGNE'.

**(e)** LE COMMISSAIRE-PRISEUR (OU DANS LES VENTES AUX ENCHÈRES EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, LE SYSTÈME EN LIGNE) PEUT REFUSER OU REJETER TOUTE ENCHÈRE, Y COMPRIS DES ENCHÈRES QUI AVAIENT ÉTÉ ACCEPTÉES AUPARAVANT, RETIRER TOUT 'LOT' OU REPRENDRE OU CONTINUER LES ENCHÈRES (Y COMPRIS APRÈS QUE LE MARTEAU EST TOMBÉ OU, POUR LES VENTES AUX ENCHÈRES EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, APRÈS QU'UN 'LOT' A ÉTÉ CLÔTURÉ). SI LE 'PRIX DE RÉSERVE' D'UN 'LOT' N'EST PAS ATTEINT, LE COMMISSAIRE-PRISEUR PEUT RETIRER LE 'LOT' DE LA VENTE, ET LE

COMMISSAIRE-PRISEUR OU LE SYSTÈME EN LIGNE ANNONCERA QUE LE 'LOT' RETIRÉ A ÉTÉ « PASSÉ », « RETIRÉ », « RENDU AU PROPRIÉTAIRE », « INVENDU », « RACHETÉ » OU DES TERMES ÉQUIVALENTS.

**(f)** EN CAS D'ERREUR OU DE LITIGE PORTANT SUR LES ENCHÈRES PENDANT OU APRÈS LA VENTE AUX ENCHÈRES, NOUS POUVONS, À NOTRE ENTIÈRE DISCRÉTION, REFUSER TOUTE ENCHÈRE; RETIRER UN 'LOT' DE LA VENTE; DÉCIDER QUI EST L'ACHETEUR, POURSUIVRE OU REPRENDRE LES ENCHÈRES; ANNULER LA VENTE D'UN 'LOT'; OU OFFRIR UN 'LOT' À NOUVEAU ET REVENDRE UN 'LOT' (Y COMPRIS APRÈS QUE LE MARTEAU EST TOMBÉ OU, POUR LES VENTES AUX ENCHÈRES EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE, APRÈS QU'UN 'LOT' A ÉTÉ CLÔTURÉ) ET PRENDRE TOUTES AUTRES MESURES QUE NOUS CONSIDÉRONS RAISONNABLEMENT COMME APPROPRIÉES. EN CAS DE LITIGE, NOTRE PROCÈS-VERBAL DE LA VENTE (TEL QU'ÉTABLI PAR L'HUISSIER SUPERVISANT LA VENTE AUX ENCHÈRES) TRANCHERA DE MANIÈRE DÉFINITIVE ET SANS APPEL. DANS LE CAS D'UNE DIFFÉRENCE ENTRE LES DONNÉES FIGURANT SUR LES SYSTÈMES OU LES MACHINES OU LES MESSAGES QUE NOUS VOUS AVONS TRANSMIS ET NOTRE PROCÈS-VERBAL DE VENTE, C'EST LE PROCÈS-VERBAL DE VENTE QUI PRÉVAUT. LORSQUE NOUS DÉCIDONS D'ANNULER LA VENTE D'UN 'LOT' OU DE REMETTRE UN 'LOT' EN VENTE ET DE LE VENDRE SUITE À UNE ERREUR OU UN LITIGE PORTANT SUR LES ENCHÈRES, NOUS NOTIFIERONS NOTRE DÉCISION À L'ACHETEUR AUSSITÔT QUE RAISONNABLEMENT POSSIBLE.

**(g)** Sous réserve de la Condition 7(e) et (f), l'Acheteur sera: dans une vente aux enchères en salle, le plus offrant et dernier Enchérisseur pour un Lot lorsque le marteau tombe, à condition que son enchère soit acceptée; dans une vente aux enchères effectuée exclusivement en ligne, le plus offrant et dernier Enchérisseur pour un Lot lorsque ce Lot est clôturé, à condition que son enchère soit acceptée; lorsque l'Enchérisseur agit pour le compte d'un mandant, c'est son mandant qui sera l'Acheteur. CELA SIGNIFIE QUE SOUS RÉSERVE DE LA CONDITION 7(E) ET (F), LE CONTRAT DE VENTE ENTRE L'ACHETEUR ET LE VENDEUR EST FORMÉ LORSQUE LE MARTEAU DU COMMISSAIRE-PRISEUR TOMBE DANS LES VENTES AUX ENCHÈRES EN SALLE, ET À LA CLÔTURE DU 'LOT' DANS LES VENTES AUX ENCHÈRES EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE. C'EST À CE MOMENT QUE L'ACHETEUR DEVIENT RESPONSABLE DU PAIEMENT DE LA TOTALITÉ DU 'PRIX D'ACHAT' ET DE TOUS LES 'FRAIS DE L'ACHETEUR' APPLICABLES. LE CONTRAT DE VENTE FORMÉ ENTRE LE 'VENDEUR' ET L'ACHETEUR SERA DÉFINITIF À LA FIN DE LA SESSION DE LA VENTE AUX ENCHÈRES.

**(h)** Toute vente de Lots dans une vente de gré à gré postérieure à une vente aux enchères (*post-auction sale*) sera effectuée conformément aux présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs.

## **8. Paiement**

### **(a) En général.**

**(i)** Nous facturerons les Acheteurs après la vente. Pour les Enchérisseurs en ligne, l'information d'achat qui apparaîtra dans la section "My Bids" (Mes Enchères) de l'application mobile Sotheby's App et dans la section "Account Activities" (Activités du Compte) de l'onglet "My Account" (Mon Compte) sur notre site internet vous est remise uniquement pour votre commodité. Dans le cas d'une quelconque différence entre l'information d'achat consultable en ligne et la facture que nous vous envoyons après la vente, c'est la facture qui prévaut. Lorsque nous traitons les paiements par l'intermédiaire de prestataire de services tiers, ces derniers peuvent publier des règles de fonctionnement concernant le paiement sur leurs sites internet respectifs et modifier ces règles de temps à autre.

**(ii)** Pour des Lots vendus aux enchères, le Pris d'Adjudication sera majoré, Lot par Lot, de la Commission Acheteur et de la Commission de Frais Généraux (si applicable). Ces Commissions font partie du Prix d'Achat et sont payables par l'Acheteur.

**(iii)** L'Acheteur est responsable du paiement de toutes taxes sur la vente, de compensation d'usage, TVA, taxes de consommation, taxes sur les biens ou les services applicables ou autres taxes indirectes, taxes de luxe, redevances douanières et droits ou tarifs douaniers (collectivement, les "Taxes") qui font partie du Prix d'Achat. Ces montants doivent être acquittés au moment et de la manière prescrits par la loi applicable. Nous collecterons toutes les Taxes au moment et de la manière prescrits par la loi applicable. L'Acheteur est tenu de payer l'intégralité du Prix d'Achat sans aucune déduction pour des impôts ou taxes de quelque nature que ce soit, sauf si la loi requiert une telle déduction. Dans tous les cas de ce genre, le montant que l'Acheteur est tenu de nous payer sera augmenté de telle façon qu'une fois ces taxes déduites, le montant restant sera égal au Prix d'Achat.

**(iv)** Pour certaines ventes, comme indiqué sur la page du Lot et/ou pendant la procédure d'enregistrement de l'Enchérisseur, si la somme totale du Prix d'Achat et des Frais de l'Acheteur que vous nous devez pour tout Lot est de CHF 100.000 ou moins (ou pour les Lots qui sont des Vins et Spiritueux, CHF 25.000 ou moins), vous nous autorisez, ainsi que prestataire de services de paiement tiers, à débiter ou facturer immédiatement (et, dans tous les cas, (x) dans les 5 jours ouvrables suivant la vente pour le Prix d'Achat et (y) dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la facture pour les Frais de l'Acheteur applicables) votre compte du Prix d'Achat et des Frais de l'Acheteur jusqu'à un montant total maximum de CHF 100.000 (ou CHF 25.000 pour les Lots qui sont des Vins et Spiritueux) en utilisant les informations de paiement que vous avez fournies dans le cadre de la procédure d'enregistrement de l'Enchérisseur. Nous pouvons le faire en plusieurs fois, mais nous ne facturerons ou ne débiterons pas plus d'un montant total de CHF 100.000 (ou CHF 25.000 pour les Lots qui sont des Vins et Spiritueux) de votre compte pour le Prix d'Achat et les Frais de l'Acheteur. Ce montant s'ajoute au montant total maximum de CHF 10.000 que nous sommes autorisés à facturer ou à débiter au titre des intérêts comme indiqué à la Condition 9(c) et au montant total maximum de CHF 10.000 que nous sommes autorisés à facturer ou à débiter pour les frais de retrait tardif comme indiqué à la Condition 10(a)(iv). Dans la mesure où nous n'exerçons pas notre capacité à facturer ou à débiter votre compte du montant total du Prix d'Achat et/ou de tous les Frais de l'Acheteur qui nous sont dus pour un ou plusieurs Lots, nous vous adresserons une facture indiquant tout solde que vous devez pour ces Lots, qui sera payable par tout moyen de paiement autorisé immédiatement et en tout état de cause dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la facture. Nous pouvons convenir, à notre discrétion, d'accepter le paiement intégral des Lots achetés par vous par tout moyen de paiement autorisé immédiatement après la conclusion de la vente au lieu d'exercer notre droit de facturer ou de débiter votre compte comme indiqué à la présente Condition 8(a)(iv).

**(v)** LE PAIEMENT DU 'PRIX D'ACHAT' D'UN 'LOT' ET DES 'FRAIS DE L'ACHETEUR' APPLICABLES EST DÛ PAR L'ACHETEUR DANS LA DEVISE DE LA VENTE CONCERNÉE (SAUF DANS LA MESURE AUTORISÉE À LA 'CONDITION' 8(B)) IMMÉDIATEMENT APRÈS LA FIN DE LA VENTE AUX ENCHÈRES, QUE LE 'LOT' NÉCESSITE OU NON DES LICENCES D'EXPORTATION OU D'IMPORTATION OU D'AUTRES PERMIS. L'obligation de l'Acheteur de payer la totalité du Prix d'Achat et tous les Frais de l'Acheteur applicables est absolue et inconditionnelle et aucune objection, compensation ou action reconventionnelle ne peut lui être opposée.

**(vi)** Nous n'accepterons aucun paiement effectué par une personne autre que l'Acheteur. Si vous êtes enregistré pour enchérir en tant que société, votre société aura l'obligation de payer tous les achats effectués au nom de la société en usant de moyens de paiement que nous autorisons. Un paiement partiel pour un Lot n'est pas autorisé.

**(vii)** L'Acheteur ne deviendra propriétaire du Lot adjugé qu'à compter du règlement effectif à Sotheby's de la totalité du Prix d'Achat en fonds disponibles. Nous ne remettrons un Lot à l'Acheteur ou à son représentant qu'après avoir reçu de l'Acheteur, en fonds disponibles, la totalité du Prix d'Achat et tous Frais de l'Acheteur applicables et qu'une identification appropriée de l'Acheteur et (le cas échéant) de son représentant aura été fournie, à moins que nous ne soyons empêchés de remettre le Lot par des circonstances hors de notre contrôle. Toute remise d'un Lot à un Acheteur avant que la propriété ne lui en ait transférée n'affecte en rien le moment du transfert de la propriété à l'Acheteur ni l'obligation inconditionnelle de l'Acheteur de payer la totalité du Prix d'Achat et tous les Frais de l'Acheteur applicables.

**(b) PAIEMENT EN CRYPTOMONNAIE:** LES PAIEMENTS EN CRYPTOMONNAIE SONT SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE 'CONDITION' 8(B) EN PLUS DES TERMES ÉNONCÉS DANS LA 'CONDITION' 8(A) CI-DESSUS.

**(i)** Nous n'accepterons de paiement en cryptomonnaie que pour des Lots pour lesquels le Catalogue ou une annonce orale ou écrite ou une notice avant ou pendant la vente indiquent que c'est possible, et uniquement pour les Acheteurs situés dans des pays pris en charge et uniquement dans des cryptomonnaies prises en charge par notre processeur de paiement en cryptomonnaie au moment du paiement (une liste des pays pris en charge et des cryptomonnaies prises en charge peut vous être fournie sur demande).

**(ii)** Nous fournirons une facture avec un lien de paiement pour le paiement du Prix d'Achat dans la cryptomonnaie via notre processeur de paiement en cryptomonnaie. Le montant dû sera la somme équivalente au Prix d'Achat en cryptomonnaie au moment du paiement du montant facturé et et aux Frais de l'Acheteur applicables, qui peuvent inclure, sans s'y limiter, des frais de traitement requis pour mener à bien la transaction via notre processeur de paiement en cryptomonnaie.

**(iii)** Des paiements en cryptomonnaie ne seront acceptés qu'en accord avec cette Condition 8(b). Si vous effectuez un paiement en cryptomonnaie autrement qu'en accord avec la Condition 8(b), y compris lorsque nous déterminons, ou sommes raisonnablement d'avis, dans l'exercice de notre seule discrétion, que l'une ou l'autre de vos déclarations et garanties est incomplète, inexacte ou a été violée, nous pouvons, dans l'exercice de notre seule discrétion, annuler la vente du Lot, vous tenir responsable de tous les frais de tiers (y compris mais sans s'y limiter, des frais de réseau, taxes, frais de transfert, etc.), et/ou vous demander de payer dans la monnaie fiduciaire de la vente. De plus, au cas où nous vous remboursons des Taxes et que vous avez payé ces Taxes en usant de cryptomonnaie, vous reconnaissez et vous acceptez que nous pouvons, à notre seule discrétion, vous rembourser (1) lorsque cela est permis le(s) même(s) montant(s) dans la même cryptomonnaie que vous nous avez remise pour ces Taxes; (2) le(s) montant(s) dans la monnaie fiduciaire que nous vous avons facturée pour ces Taxes; ou (3) l'équivalent en monnaie fiduciaire, au moment où le remboursement est effectué, du (des) montant(s) de cryptomonnaie que vous avez payé(s) pour ces Taxes. Vous n'aurez en aucun cas un droit à recevoir une appréciation de la valeur de la cryptomonnaie que vous nous avez remise en paiement en relation avec un remboursement.

**(iv)** Une fois que vous lancez une transaction en cryptomonnaie, la transaction ne peut pas être annulée; ceci est inhérent à la nature des cryptomonnaies et ne résulte pas d'une politique que nous aurions décidé d'appliquer. Vous acceptez le taux de change qui vous est fourni par notre processeur de paiement en cryptomonnaie et êtes responsable de suivre toutes les instructions qui vous sont fournies pour effectuer ce paiement.

(v) Si vous effectuez un paiement en cryptomonnaie depuis un portefeuille ou un compte électronique, vous garantisiez et déclarez que: (1) vous êtes le détenteur du portefeuille électronique et de la cryptomonnaie utilisée pour effectuer le paiement; (2) le portefeuille ou le compte électronique ne sont pas directement ou indirectement hébergés, gérés ou contrôlés d'une autre manière par une personne soumise à des Sanctions ou située, résidente ou organisée dans un Territoire Sanctionné; (3) la cryptomonnaie ou tous autres actifs qui se trouvent dans le portefeuille ou le compte électronique utilisés pour l'enchère ou l'achat n'ont pas été acquis auprès d'une personne soumise à des Sanctions ou située, résidente ou organisée dans un Territoire Sanctionné; et (4) votre versement en cryptomonnaie ne causera pas (ni n'aura pour résultat) une violation, par Sotheby's, le Vendeur ou tout tiers, de quelconques Sanctions ou de lois ou règlements anti-blanchiment, anti-terrorisme, de lutte contre les pots-de-vin ou la corruption ou de toutes autres lois applicables. Nous pouvons, dans l'exercice de notre seule discrétion, refuser un paiement en cryptomonnaie de la part de tout Acheteur si nous déterminons raisonnablement que l'une ou l'autre des déclarations ou garanties données par l'Acheteur sont inexactes, incomplètes, ou qu'il y a été contrevenu, ou que tel serait le résultat si un tel paiement était effectué.

(vi) NOUS NOUS EXONÉRONS DE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT PAIEMENT EN CRYPTOMONNAIE QUE NOUS OU NOTRE PROCESSEUR DE PAIEMENT EN CRYPTOMONNAIE, SELON LE CAS, NE RECEVONS PAS POUR UNE RAISON QUELCONQUE.

(vii) Vous reconnaissez les risques inhérents à l'utilisation de cryptomonnaie, y compris mais sans s'y limiter, le risque de *hardware*, de *software* ou de connexions internet défectueux ou insuffisants; le risque d'introduction ou d'intrusion de codes ou de *software* malicieux; le risque de *hacking* ou d'accès non autorisé à votre portefeuille électronique ou aux informations qui y sont conservées ou de vol ou de détournement de fonds depuis votre portefeuille électronique; la volatilité et les taux de conversion instables ou défavorables; ainsi que le risque d'une intervention du régulateur ou d'un traitement fiscal défavorables en lien avec des transaction dans cette monnaie. NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS LES RISQUES QUE NOUS VENONS D'ÉNUMÉRER.

## **9. Conséquences d'un retard ou d'un défaut de paiement**

(a) Sous réserve de la Condition 8(a)(iv), l'Acheteur est tenu de payer la totalité du Prix d'Achat pour un Lot ainsi que tous les Frais de l'Acheteur applicables, en fonds disponibles, immédiatement, et, en tout état de cause, (x) dans les cinq jours ouvrables suivant la vente pour le Prix d'Achat, et (y) dans les cinq jours ouvrables suivant la réception par l'Acheteur d'une facture pour les Frais de l'Acheteur. Si, sans avoir notre accord préalable, l'Acheteur ne s'acquitte pas de cette obligation, il sera en demeure. Dans tous les cas de ce genre et sans préjudice de tous droits ou moyens à disposition du Vendeur, nous sommes en droit, à notre seule discrétion, d'exercer un ou plusieurs des droits et moyens suivants pour chaque Lot pour lequel l'Acheteur n'a pas payé la totalité, et ce dans la mesure la plus étendue permise par la loi, en plus de tous autres droits et moyens dont le Vendeur ou nous-mêmes disposons en droit ou en équité:

(i) entreposer le Lot dans nos locaux ou pour les Lots qui sont des NFT, dans notre portefeuille électronique ou celui du Vendeur, ou ailleurs, aux risques et aux frais du seul Acheteur;

(ii) annuler la vente du Lot;

(iii) opérer une compensation entre les sommes qui lui sont dues par l'Acheteur défaillant en rapport avec le Lot et les sommes que toute Société Affiliée doit à cet Acheteur ou tout dommage subi par nous à la suite d'une violation du contrat par l'Acheteur;

**(iv)** appliquer toute provision et/ou tous paiements que l'Acheteur effectue à titre de partie du Prix d'Achat et des Frais de l'Acheteur sur ce Lot ou tout autre Lot acheté par l'Acheteur, ou encore à tout déficit sur la revente d'un Lot au sens du paragraphe (viii) ci-dessous, ou à tout dommage subi par nous, ou à tout montant qui nous est dû, en raison d'une violation contractuelle de la part de l'Acheteur;

**(v)** rejeter de futures enchères de la part de l'Acheteur ou subordonner la possibilité d'y enchérir au versement d'une provision;

**(vi)** facturer des intérêts au taux annuel de 10% mais sans jamais dépasser le taux maximal permis par la loi, calculés quotidiennement depuis la date d'exigibilité du paiement applicable jusqu'à la date à laquelle le paiement total est reçu en fonds disponibles (ce compris avant et après une décision de justice);

**(vii)** exercer un droit de rétention ou un gage sur tout actif de l'Acheteur qui se trouve en possession d'une Société Affiliée, auquel cas nous informerons l'Acheteur et nous pouvons par la suite arranger la vente de tels actifs et en appliquer le produit au montant en souffrance;

**(viii)** revendre le Lot, soit dans une vente aux enchères, soit par une vente de gré à gré, aux frais de l'Acheteur, les estimations et les prix de réserve étant fixés à notre discrétion; si la revente génère moins que le total du Prix d'Achat et des Frais de l'Acheteur applicables pour le Lot concerné, l'Acheteur sera redevable du déficit ainsi que de tous les frais encourus pour une telle revente;

**(ix)** entamer une action judiciaire en recouvrement du Prix d'Achat et des Frais de l'Acheteur pour ce Lot ou réclamer des dommages-intérêts pour la violation contractuelle commise par l'Acheteur, ainsi que les intérêts et les coûts d'une telle action sur la base d'une indemnisation intégrale; et

**(x)** communiquer le nom et l'adresse de l'Acheteur au Vendeur pour lui permettre d'entamer une action judiciaire en recouvrement des montants dus et des frais de justice; dans ce cas, nous ferons les démarches raisonnables pour aviser l'Acheteur avant de communiquer ces informations au Vendeur.

**(b)** En cas de défaut total ou partiel de paiement du Prix d'Achat d'un Lot par un Acheteur et si nous choisissons de payer au Vendeur tout ou partie du produit de la vente, l'Acheteur accepte qu'à concurrence de ce montant, nous aurons tous les droits que le Vendeur aurait envers l'Acheteur si nous n'avions pas procédé à ce versement, que ce soit selon la loi, en équité ou en vertu des présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs.

**(c)** Lorsque nous facturons des intérêts sur tout montant impayé du Prix d'Achat et/ou des Frais de l'Acheteur conformément à la Condition 9(a)(vi), nous vous facturerons ces intérêts deux fois par mois. Nous pouvons, et vous nous autorisez ainsi que prestataire de services de paiement tiers à, facturer ou débiter votre compte pour chaque montant de facture deux fois par mois jusqu'à un montant total maximum de CHF 10.000 en utilisant les informations de paiement que vous avez fournies dans le cadre de la procédure d'enregistrement de l'Enchérisseur. Ce montant s'ajoute au montant total maximum de CHF 100.000 (ou CHF 25.000 pour les Lots qui sont des Vins et Spiritueux) que nous sommes autorisés à facturer ou à débiter pour le Prix d'Achat et les Frais de l'Acheteur comme indiqué à la Condition 8(a)(iv) et au montant total maximum de CHF 10.000 que nous sommes autorisés à facturer ou à débiter pour les frais de retrait tardif comme indiqué à la Condition 10(a)(iv). Dans la mesure où des intérêts restent impayés après que nous ayons débité votre compte jusqu'à un montant total maximum de CHF 10.000, nous vous adresserons une facture indiquant le solde que vous devez pour ces intérêts, qui sera payable par tout mode de paiement autorisé immédiatement et en tout état de cause dans les cinq jours ouvrables suivant la réception de cette facture.

## **10. Enlèvement et livraison d'achats**

**(a)** Les dispositions de la Condition 10(a) s'appliquent à tous les Lots (ou portions de Lots) qui ne sont pas des NFT:

**(i)** L'Acheteur est tenu d'organiser l'enlèvement des Lots qu'il a achetés, soit en choisissant de faire appel à Sotheby's pour l'expédition des Lots conformément à l'Article 10(a)(iii), soit par retrait en personne par l'Acheteur ou par son représentant autorisé (à l'exclusion des transporteurs) sur le lieu de la vente ou dans notre entrepôt désigné, le cas échéant, au plus tard 30 jours calendaires (ou 60 jours calendaires si l'Acheteur est un membre de Sotheby's Preferred) après la date de la vente ou, le cas échéant, dans le délai stipulé dans les informations concernant la vente en question disponibles sur notre site internet.

**(ii)** Sauf indication contraire dans la présente Condition 10(a)(ii), l'emballage et la manutention sont réalisés entièrement aux risques et périls de l'Acheteur. Nous déclinons toute responsabilité pour les actes ou les omissions de manutentionnaires ou transporteurs, à l'exception des Lots issus d'une vente aux enchères de Vins ou Spiritueux pour lesquels nous organisons une expédition sur le territoire national, à votre demande et pour votre compte ; dans ce cas, nous vous facturerons des frais non remboursables s'élevant à 1% du Prix d'Achat pour toutes les expéditions organisées sur le territoire national, afin de couvrir les frais de manutention et d'administration des biens, ainsi que la responsabilité pour toute perte ou dommage pendant qu'ils sont en notre possession ou pendant le transport. Tous les envois doivent être inspectés à réception et tout bris ou perte doit nous être notifié immédiatement, à la livraison des biens. Nous ne rembourserons pas les honoraires et frais d'expédition et de conditionnement.

**(iii)** Si vous demandez à Sotheby's de vous aider à expédier un Lot acheté, avant la livraison, nous vous transmettrons un devis de transport indiquant les frais de transport payables par l'Acheteur, les conditions générales du transporteur, les conditions de l'assurance transport ainsi que ses coordonnées vous seront communiquées (le « **Devis de Transport** »). Pour les Acheteurs sollicitant une expédition à l'international, le Devis de Transport ne comprendra pas les taxes ou droits de douane, et vous reconnaissez et acceptez qu'il est de votre responsabilité de déterminer et de payer tous les droits, frais, taxes, et tarifs douaniers internationaux dus à l'entité gouvernementale appropriée ou qui autrement doivent être payés avant l'expédition et/ou la livraison, y compris les frais de tiers nécessaires pour permettre l'expédition. Une fois que vous avez accepté le Devis de Transport et que nous avons reçu l'intégralité du Prix d'Achat, des Frais d'Achat applicables et du montant indiqué dans le Devis de Transport avant la date limite de paiement, le transporteur organisera l'expédition du Lot à l'adresse que vous avez indiquée sur votre compte après la vente. Les Lots achetés ne peuvent pas être livrés à des boîtes postales, et nous ne sommes pas en mesure d'organiser la livraison dans certaines zones exclues. Si vous demandez la livraison d'un Lot à une telle zone exclue, nous nous réservons le droit de vous demander de récupérer le Lot dans notre lieu d'entreposage ou d'organiser la livraison du Lot par un transporteur tiers. À titre de précision, si vous choisissez de ne pas accepter le Devis de Transport, vous ou votre représentant autorisé (à l'exclusion des transporteurs) devrez venir retirer le Lot en personne sur le lieu de la vente ou dans notre entrepôt désigné, le cas échéant.

**(iv)** Si l'Acheteur paie le Prix d'Achat et les Frais de l'Acheteur mais ne procède pas à l'enlèvement d'un Lot dans les 30 jours calendaires (ou 60 jours calendaires si l'Acheteur est un membre de Sotheby's Preferred) à compter de la fin de la vente aux enchères, nous entreposerons le Lot aux risques et aux frais de l'Acheteur, soit dans nos locaux, soit auprès d'un tiers. Les frais applicables sont indiqués à <https://www.sothebys.com/fr/frais-de-retrait-tardif>. Nous vous facturerons deux fois par mois ces frais de retrait tardif. Nous pouvons, et vous nous autorisez ainsi que prestataire de services de paiement tiers à, facturer ou débiter votre compte pour chaque montant de facture deux fois par mois jusqu'à un montant

total maximum de CHF 10.000 en utilisant les informations de paiement que vous avez fournies dans le cadre de la procédure d'enregistrement de l'Enchérisseur. Ce montant s'ajoute au montant total maximum de CHF 100.000 (ou CHF 25.000 pour les Lots qui sont des Vins et Spiritueux) que nous sommes autorisés à facturer ou à débiter pour le Prix d'Achat et les Frais de l'Acheteur comme indiqué à la Condition 8(a)(iv) et au montant total maximum de CHF 10.000 que nous sommes autorisés à facturer ou à débiter pour les intérêts comme indiqué à la Condition 9(c). Dans la mesure où des frais de retrait tardif restent payables après que nous ayons facturé ou débité votre compte jusqu'au montant total maximum de CHF 10.000, nous vous adresserons une facture indiquant le solde que vous devez pour ces frais, qui sera payable par tout mode de paiement autorisé immédiatement et en tout état de cause dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de cette facture. Pour les Lots invendus qui sont des Vins ou Spiritueux, tout Lot acheté sera entreposé auprès d'un tiers, aux risques et aux frais de l'Acheteur. Les frais d'entreposage seront de CHF12 par Lot par mois et toutes taxes nationales et locales seront applicables.

**(v)** SI UN 'LOT' ACHETÉ N'EST PAS ENLEVÉ DANS LES SIX MOIS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES, L'ACHETEUR AUTORISE 'SOTHEBY'S' À ORGANISER, APRÈS NOTIFICATION ÉCRITE DE L'ACHETEUR SOUS 30 JOURS À SA DERNIÈRE ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE COMMUNIQUÉE À 'SOTHEBY'S', UNE REVENTE DU 'LOT' DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES OU UNE VENTE DE GRÉ À GRÉ (CHEZ UNE 'SOCIÉTÉ AFFILIÉE' OU AILLEURS), AVEC DES ESTIMATIONS ET UN 'PRIX DE RÉSERVE' À NOTRE DISCRÉTION (Y COMPRIS SANS 'PRIX DE RÉSERVE'). Toute vente de ce type organisée par une Société Affiliée sera effectuée conformément aux Conditions Générales applicables aux Vendeurs et les Conditions Générales applicables aux Acheteurs standards, le cas échéant, applicables à la vente concernée. Si le Lot est vendu, nous serons en droit de déduire et conserver du produit de la vente nos 'Commission Acheteur', 'Commission de Frais Généraux' (si applicable) et commission vendeur (si applicable) standards, et dans chaque cas, tous autres coûts que nous encourons pour vendre le Lot, et le solde du produit de la vente, le cas échéant, sera dû à l'Acheteur.

**(b)** Les dispositions de la Condition 10(b) sont applicables à tous les Lots (ou parties de Lots) achetés qui sont des NFT:

**(i)** Afin de recevoir un NFT, l'Acheteur doit disposer d'un portefeuille électronique capable de supporter et recevoir le NFT, dont l'Acheteur est le propriétaire et auquel l'Acheteur a accès. L'Acheteur reconnaît et accepte que les portefeuilles électroniques ne sont pas tous capables de supporter le stockage d'un jeton numérique non fongible et que si son portefeuille ne supporte pas le stockage du NFT que l'Acheteur a acheté, l'Acheteur risque de ne pas avoir accès à ce NFT. Si l'Acheteur ne nous fournit pas une adresse de portefeuille électronique capable de supporter et de recevoir le NFT dans les cinq jours ouvrables à compter de la conclusion de la vente, nous pourrions, à notre seule discrétion, traiter le NFT comme ayant été transféré aux fins de la Condition 11(a)(iii), traiter le Lot de NFT comme un Lot pour lequel l'Acheteur n'a pas payé la somme totale aux fins de la Condition 9 et de tenir l'Acheteur responsable de tous les frais de tiers qui en résultent (y compris mais sans s'y limiter, les frais de garde, d'assurance, de réseau, les taxes, les frais de transfert, etc.).

**(ii)** Sotheby's ou le Vendeur émettra ou transférera le NFT vers le portefeuille électronique que l'Acheteur a spécifié, une fois que l'Acheteur aura rempli les conditions de la Condition 8 et sous réserve de tous calendrier ou critères supplémentaires inclus dans le Catalogue ou dans d'autres descriptions du Lot. Ni Sotheby's ni le Vendeur ne sera responsable de confirmer que l'Acheteur nous a fourni une adresse de portefeuille électronique correcte ou valable. Sotheby's et le Vendeur ne seront pas responsables de l'échec du transfert du NFT vers le portefeuille électronique de l'Acheteur, à moins que cet échec ne résulte de l'envoi du NFT vers une adresse de portefeuille électronique autre que celui que l'Acheteur a fournie.

## 11. RISQUES ET RESPONSABILITÉ POUR LES LOTS

(a) Le transfert à l'«Acheteur» des risques et de la responsabilité pour le Lot acheté s'effectue comme suit:

(i) pour des Lots (ou portions de Lots) qui ne sont pas des NFT dans des ventes aux enchères en salle: à la première des deux dates suivantes: (1) l'enlèvement du Lot ou (2) le 31<sup>ème</sup> jour calendaire (ou le 61<sup>ème</sup> jour calendaire si l'Acheteur est un membre de Sotheby's Preferred) après la vente ou, le cas échéant, l'expiration du délai indiqué dans les informations de vente particulières disponibles sur notre site internet. En dérogation à ce qui précède, pour les fûts de vin ou de spiritueux, les risques et la responsabilité sont transférés à l'Acheteur lorsque le marteau tombe. Pour les Lots qui sont entreposés dans les locaux de tiers et ne peuvent pas être retirés dans nos locaux, les instructions de votre part nous autorisant à remettre ces Lots à vous ou à votre agent, seront équivalentes à leur enlèvement par l'Acheteur.

(ii) pour des Lots (ou portions de Lots) qui ne sont pas des NFT dans des ventes aux enchères effectuées exclusivement en ligne: (1) si nous envoyons le Lot à l'Acheteur (en usant de la méthode d'expédition choisie par l'Acheteur pour ce Lot), lorsque le Lot entre en possession physique de l'Acheteur ou du représentant autorisé par l'Acheteur, ou (2) si un enlèvement par l'Acheteur est possible, lorsque l'Acheteur ou le représentant autorisé par l'Acheteur enlève le Lot. En dérogation à ce qui précède, pour les fûts de vin et de spiritueux, les risques et la responsabilité sont transférés à l'Acheteur lorsque le marteau tombe. Si vous choisissez d'exercer tout droit que vous pourriez avoir d'annuler le contrat de vente du Lot (en conformité avec la procédure décrite à la Condition 12 ci-après), vous reconnaissez que vous supportez les risques du Lot et que vous devriez donc l'assurer contre les pertes ou les dommages jusqu'à ce qu'il nous soit retourné.

(iii) pour des Lots (ou portions de Lots) qui sont des NFT: Après le transfert du NFT dans le portefeuille électronique que vous avez indiqué, vous êtes responsable du stockage en lieu sûr du NFT dans le portefeuille ou autre mécanisme de stockage que vous utilisez pour recevoir et/ou détenir le NFT. Vous êtes seul responsable pour tous les risques associés au transfert, à la création, à la détention, au stockage ou à l'utilisation de NFT ou d'un portefeuille électronique, selon ce qui est applicable, y compris les pannes ou perturbations de réseau; les dossiers de portefeuille corrompus; les virus, le *phishing*, le *bruteforcing*, le *hacking*, les violations de sécurité, les attaques de *mining* ou autres moyens d'attaque contre le NFT; le risque de perdre l'accès au NFT suite à la perte de la ou des clé(s) privée(s); une erreur commise par un dépositaire ou un acheteur; l'intervention du régulateur dans une ou plusieurs juridictions; la fiscalité du jeton numérique; la divulgation d'informations personnelles; des pertes qui ne sont pas assurées; le défaut de maintenance appropriée (y compris, mais sans s'y limiter, l'hébergement); et d'autres risques non anticipés. Ni nous ni le Vendeur ne serons responsables pour de tels risques ou de telles pertes.

(b) Une fois les risques transférés à l'Acheteur, l'Acheteur nous libère irrévocablement, ainsi que chacune de nos Sociétés Affiliées, nos et leurs organes, dirigeants et employés, mandataires et prestataires et le Vendeur, de toutes prétentions, actions, responsabilités, dommages ou préjudices et de tous frais (incluant notamment les honoraires raisonnables de conseil et d'avocat) pour une perte du Lot ou des dommages au Lot.

(c) Avant le transfert des risques et de la responsabilité à l'Acheteur pour un Lot acheté, nous assumons la responsabilité pour la perte du Lot ou les dommages au Lot, sous réserve des exclusions stipulées au paragraphe (d) ci-dessous. Pour une perte ou des dommages pour lesquels nous avons assumé la responsabilité, nous apprécierons le degré de la dépréciation causée le cas échéant au Lot par la perte ou le

dommage et nous compenserons l'Acheteur pour cette perte, notre indemnisation étant plafonnée au montant du Prix d'Achat payé par l'Acheteur pour le Lot.

(d) Nous n'encourons aucune responsabilité pour les pertes et dommages: (1) survenant pendant que le(s) Bien(s) aura (auront) été confié(s) par nous, avec votre accord, à des prestataires externes, notamment pour des travaux de restauration, de conservation, d'encadrement/désencadrement, de montage/démontage ou de nettoyage; (2) causés aux encadrements ou aux verres de protection des gravures, peintures ou autres œuvres plates; ou (3) causés par des variations d'hygrométrie ou de température (dans des conditions de manipulation des Biens raisonnables) ou résultant de l'usure normale du (des) Bien(s) ou de leur détérioration progressive, ou de vices cachés ou de défauts intrinsèques (notamment la vermoulure); ou causés par des actes de guerre ou un ou des acte(s) de terrorisme (tels que ces termes sont définis par nos assureurs), par la fission nucléaire, par la contamination radioactive ou par des armes chimiques, biochimiques ou électromagnétiques; ou (4) pour les vins ou les spiritueux, survenant au cours de la modification ou du retrait de la capsule pour inspecter l'état du bouchon et toute inscription. Lorsque le Lot est un NFT, en plus de ce qui précède, nous n'encourons aucune responsabilité pour toute perte en lien avec un dommage au Contenu Associé ou sa corruption, le fait que le NFT ne parvienne pas à s'associer au Contenu Associé, une perte du Contenu Associé, ou d'autres problèmes de sécurité ou de persistance en lien avec le Contenu Associé.

(e) À réception de notre paiement pour toute perte du Lot ou dommage au Lot en conformité avec cette Condition 11, vous, agissant tant pour votre compte que pour le compte de votre (vos) assureur(s), libérez irrévocablement Sotheby's, chacune des autres Sociétés Affiliées, nos et leurs mandataires, organes, dirigeants, employés et prestataires, ainsi que le Vendeur, de toute responsabilité pour la perte ou le dommage subis par le Lot et vous renoncez irrévocablement à toute action ou prétention que vous pourriez avoir envers nous, ou chacune des autres Sociétés Affiliées, nos et leurs mandataires, organes, dirigeants, employés et prestataires, ainsi que le Vendeur au titre de ou en relation avec la perte ou le dommage subis par le Lot.

## **12. Droit de Rétractation des Consommateurs**

### **a) Rétractation d'un achat dans une vente aux enchères effectuée exclusivement en ligne**

(i) Si vous êtes un « **Consommateur** » (c'est-à-dire que vous avez acheté le(s) Bien(s) à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de votre activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole) et avez votre résidence habituelle dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni, et que le Vendeur est un « **Professionnel** » (c'est-à-dire un Vendeur agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, qu'elle agisse personnellement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant au nom ou pour le compte d'un autre professionnel), vous êtes en droit d'annuler l'achat que vous avez effectué en ligne (sauf pour des biens qui sont personnalisés ou réalisés selon les spécifications de l'Acheteur) (le « **Droit de Rétractation du Consommateur** »), pour tout motif, pendant une période de 14 jours calendaires à compter de la prise de possession physique du (des) Bien(s) par l'Acheteur ou par un représentant autorisé par l'Acheteur (autre que le transporteur) ou, pour des Lots qui sont des NFT, après la date à laquelle vous avez fait le paiement, mais avant que Sotheby's ou le Vendeur n'ait initié le transfert du NFT sur le portefeuille que vous nous avez indiqué (le « **Délai de Rétractation du Consommateur** »). Cependant, une fois que Sotheby's ou le Vendeur a initié le processus de transfert du NFT vers le portefeuille que vous nous avez indiqué, vous n'aurez plus le droit de vous rétracter de la vente au sens des dispositions de la présente Condition. En enchérissant, vous consentez par la présente à ce que nous vous transférons le Lot NFT immédiatement après votre paiement et qu'à la suite de ce transfert, vous perdiez tout droit de rétractation ou d'annulation que vous pourriez avoir en vertu du

Droit de Rétractation du Consommateur. Pour exercer le Droit de Rétractation du Consommateur sur un Lot, le Consommateur a l'obligation (1) de nous notifier son intention d'annuler la vente au moyen d'une déclaration sans équivoque (par exemple une lettre envoyée par la poste, facsimilé ou courriel, ou vous pouvez utiliser le modèle de rétractation fourni à la Condition 12(c)) avant la fin du Délai de Rétractation du Consommateur et (2) de nous retourner le Lot dans le même état que lorsque vous ou votre représentant l'avez reçu, au plus tard 14 jours calendaires après avoir notifié votre intention de vous rétracter.

(ii) Vous devrez nous retourner le Lot ou nous le livrer à l'adresse que nous vous indiquerons à ces fins, sans retard injustifié et dans tous les cas au plus tard 14 jours calendaires à compter du jour où vous nous avez notifié votre intention de vous rétracter de votre achat du Lot. Ce délai est respecté si vous renvoyez le Lot avant l'expiration de la période de 14 jours calendaires. Vous devez assumer les coûts directs pour le renvoi du Lot. Si c'est nous qui avons organisé la livraison du Lot à votre intention, selon nos estimations, le coût du renvoi du Lot chez nous par le même moyen est probablement semblable au coût de livraison; cependant, il ne nous est pas possible d'être plus précis quant à ce coût en raison des nombreux éléments variables qui entrent en jeu dans notre modèle d'affaires mondial et concernant les moyens d'acheminement qui peuvent être utilisés.

(iii) Si les conditions d'exercice du Droit de Rétractation du Consommateur indiquées ci-dessus sont réalisées, nous rembourserons le Prix d'Achat à l'Acheteur, si l'Acheteur l'a versé, ainsi que les frais de livraison standards, si nous sommes tenus de le faire en conformité avec le Droit de Rétractation du Consommateur. Nous ne procéderons pas au remboursement avant que le Lot ne nous soit retourné ou que vous nous ayez fourni la preuve que vous nous avez retourné le Lot.

(iv) Nous effectuerons le remboursement en faveur de l'Acheteur selon le même mode de paiement que celui dont l'Acheteur a fait usage pour la transaction originale, sauf s'il en est convenu autrement entre nous et l'Acheteur. Nous n'appliquerons aucun frais à l'Acheteur au titre du remboursement.

(v) Nous ne rembourserons pas à l'Acheteur les frais supplémentaires causés par le choix fait par l'Acheteur pour un mode de livraison autre que le type le moins onéreux de livraison standard que nous offrons et ne lui rembourserons pas non plus tous droits d'importation encourus à l'occasion du renvoi du Lot en nos mains. Nous sommes en droit de porter le montant de toute dépréciation du Lot causée par des actes de manutention superflus du Lot par l'Acheteur en déduction du remboursement.

(vi) Si vous exercez un Droit de Rétractation en application de la présente Condition 12 et que vous aviez payé un ou des montant(s) quelconque(s) au moyen de cryptomonnaie, nous sommes en droit, à notre seule discrétion, de vous rembourser (1) le(s) même(s) montant(s) de la même cryptomonnaie que vous nous avez versée; ou (2) le(s) montant(s) en monnaie fiduciaire que nous vous avons facturés; ou (3) l'équivalent en monnaie fiduciaire, sur la base du taux de conversion indiqué par un établissement financier désigné par nous au moment où le remboursement est effectué, du (des) montant(s) en cryptomonnaie payé(s) par vous. Vous n'aurez en aucun cas le droit, dans le cadre d'un remboursement, de percevoir une quelconque appréciation de la valeur de la cryptomonnaie que vous nous aviez remise en paiement.

**(b) Annulation de Services de livraison**

(i) Si vous êtes un Consommateur habituellement résident dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni, vous êtes en droit d'annuler le contrat portant sur d'éventuels services de livraison en lien avec votre achat du Lot (le "**Droit de Rétractation des Services**"), pour tout motif, durant une période de 14 jours calendaires après la conclusion du contrat de services de livraison (le "**Délai de Rétractation des Services**").

(ii) Si vous nous demandez de commencer à fournir les services de livraison pendant le Délai de Rétractation des Services et que vous décidez ultérieurement, pendant le Délai de Rétractation des Services, d'annuler la prestation, vous devrez nous payer la valeur des services qui ont été fournis jusqu'au moment où vous exercez votre droit de rétractation. Nous procéderons à tout remboursement qui vous est dû, dans les 14 jours au plus tard à compter de la date à laquelle nous sommes informés de votre décision d'annuler la prestation des services. Nous effectuerons le remboursement en votre faveur selon le même moyen de paiement que celui dont vous avez fait usage pour la transaction originale, sauf s'il en est convenu autrement. Nous n'appliquerons aucun frais à l'Acheteur au titre du remboursement.

(c) Pour exercer un Droit de Rétractation du Consommateur ou des Services, vous devez nous notifier votre intention de vous rétracter au moyen d'une déclaration sans équivoque (par exemple une lettre envoyée par la poste, par facsimilé ou par courriel) avant la fin du Délai de Rétractation du Consommateur ou des Services. Alternativement, vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous:

A: Sotheby's [veuillez insérer le nom de la société en charge de la vente concernée au sein du Groupe Sotheby's]

*Je/Nous\* notifions par la présente que je/ Nous\* annule/annulons [mon/notre achat en ligne des marchandises suivantes [\*]] [la fourniture des services de livraison suivants [\*]],*

*Commandé le [\*/reçu le [\*],*

*Nom du (des) Consommateur(s):*

*Adresse du (des) Consommateur(s):*

*Signature du (des) Consommateur(s) [uniquement si la notification est faite sur un support papier]*

*Date:*

*[\*] Veuillez biffer ce qui n'est pas applicable*

### **13. EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ**

#### **(A) GÉNÉRALITÉS**

(i) NI NOUS NI LE 'VENDEUR' NE POUVONS ÊTRE TENUS RESPONSABLES D'ERREURS OU D'OMISSIONS DANS LE GLOSSAIRE DES TERMES, S'IL EN EXISTE UN, OU DANS LE 'CATALOGUE', OU DANS D'AUTRES DESCRIPTIONS DU 'LOT'. TOUTEFOIS, SI, AVANT LA VENTE, NOUS DÉCOUVRENT UNE ERREUR OU UNE OMISSION SUBSTANTIELLE, NOUS FERONS NOTRE POSSIBLE POUR LA CORRIGER DANS LA MESURE OÙ LE TEMPS À DISPOSITION LE PERMET.

(ii) NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE RETIRER TOUT 'LOT' ET/OU 'EXPÉRIENCE' AVANT LA CONCLUSION DE LA VENTE ET NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD POUR UN TEL RETRAIT.'

(iii) Nous mettons les Plateformes en Ligne à disposition des clients pour leur commodité. L'application qui permet de participer via les Plateformes en Ligne est optimisée pour une connectivité à large bande (DSL ou modem par câble). La bande large ou autres restrictions de débit internet, les pare-feu des sociétés et autres problèmes techniques qui échappent à notre contrôle raisonnable peuvent créer des difficultés pour certains usagers, y compris, par exemple, en lien avec l'accès à une vente aux enchères via les Plateformes en Ligne et avec le maintien continu de cet accès. NI SOTHEBY'S NI LE 'VENDEUR' N'ASSUMENT UNE QUELCONQUE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD EN RELATION AVEC TOUT ÉCHEC DANS LE PLACEMENT D'UNE ENCHÈRE AU TRAVERS DE NOS 'PLATEFORMES EN LIGNE' OU DES ERREURS OU OMISSIONS EN

RELATION AVEC CELA, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, DES ERREURS OU DES ÉCHECS CAUSÉS PAR (1) TOUTE PERTE DE CONNEXION ENTRE VOUS ET NOS 'PLATEFORMES EN LIGNE'; (2) UNE PANNE SUR, OU UN PROBLÈME AVEC, NOS 'PLATEFORMES EN LIGNE' OU AUTRES SERVICES TECHNIQUES; OU (3) UNE PANNE SUR, OU UN PROBLÈME AVEC, VOTRE CONNEXION INTERNET, VOTRE ORDINATEUR, VOTRE APPAREIL PORTABLE OU VOTRE SYSTÈME.

**(iv)** NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR TOUS ACTES OU OMISSIONS EN LIEN AVEC LA CONDUITE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES OU POUR TOUT CE QUI SE RAPPORTE À LA VENTE DE TOUT 'LOT', À L'EXCEPTION DE CE QUI EST STIPULÉ DANS LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' OU DANS LA MESURE DICTÉE PAR LE DROIT APPLICABLE.

**(v)** LE 'VENDEUR' D'UN 'LOT' N'ENCOURT AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS POUR TOUS ACTES OU OMISSIONS EN LIEN AVEC TOUT CE QUI SE RAPPORTE À LA VENTE DUDIT 'LOT', À L'EXCEPTION D'UNE VIOLATION DES DÉCLARATIONS ET GARANTIES EXPRESSÉMENT DONNÉES PAR LE 'VENDEUR'.

**(vi)** NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ DU FAIT D'UNE VIOLATION DES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES ACHETEURS' PAR LE 'VENDEUR', SAUF SI NOUS SOMMES LES PROPRIÉTAIRES D'UN 'LOT' OFFERT À LA VENTE.

**(vii)** Ni vous, ni nous, ni le Vendeur ne pouvons être tenus responsables de dommages spéciaux, indirects ou incidents ou de tous les dommages qui ne remplissent pas les conditions de la causalité naturelle et adéquate ni de dommages punitifs. TOUTES LES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ STIPULÉES DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS S'APPLIQUENT, DANS LA MESURE LA PLUS ÉTENDUE PERMISE PAR LA LOI, À NOUS, NOS ORGANES, EMPLOYÉS, PRÉSTATAIRES ET TOUS AUTRES AUXILIAIRES.

**(viii)** Pour les 'Expériences', ni nous, ni aucune de nos Sociétés Affiliées ni nos ou leurs organes, dirigeants ou employés ne peut être tenue responsable en cas d'actes ou d'omissions par négligence commis par toute personne ou entité fournissant des biens ou des services qui découlent de la réalisation de l'Expérience ou de la participation de l'Acheteur à l'Expérience ou qui y sont liés, ni pour toutes prétentions, actions, responsabilités, dommages ou préjudices ainsi que les frais (incluant notamment les honoraires raisonnables de conseil et d'avocat) découlant de ou liés à l'interaction entre l'Acheteur et le Vendeur ou tout tiers en relation avec une Expérience.

**(ix)** SANS PRÉJUDICE DES 'CONDITIONS' 13(A)(I)-(VIII), LE MONTANT CUMULÉ DE NOTRE RESPONSABILITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ DU 'VENDEUR' À VOTRE ÉGARD EN APPLICATION DES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS' POUR TOUTE PRÉTENTION CONCERNANT UN 'LOT' NE PEUT PAS EXCÉDER LE MONTANT DU 'PRIX D'ACHAT' EFFECTIVEMENT PAYÉ POUR LE 'LOT', SAUF EN CAS DE FRAUDE OU DE FAUTE INTENTIONNELLE DE NOTRE PART OU EN APPLICATION DU DROIT LOCAL IMPÉRATIF, OU SI NOS ACTES OU OMISSIONS PAR NÉGLIGENCE ONT ÉTÉ CAUSE D'UN DÉCÈS OU DE DOMMAGES CORPORELS.

**(b)** En plus des dispositions à la Condition 13(a) ci-dessus et sans restreindre d'aucune manière la Condition 3(j) ci-dessus, les NFT seront soumis aux dispositions supplémentaires de la présente Condition 13(b).

**(i)** Nous ne vendons que les droits de propriété sur le NFT et ne sommes d'aucune manière responsables pour toutes reventes ou ventes sur le marché secondaire du NFT ou du Contenu Associé ou de leurs itérations. Tous droits d'auteur sur/dans le NFT ou le Contenu Associé, y compris mais sans s'y limiter, tous

droits de reproduction sur un Contenu Associé, restent détenus par son (leur) créateur(s) et l'achat du NFT ne constitue pas une cession d'un ou de droit(s) d'auteur quelconque(s) sur/dans le NFT ou le Contenu Associé. Si vous achetez un NFT, nous vous conférons par les présentes une licence mondiale non-exclusive, non-transférable et non-génératrice de royalties, pour l'utilisation, la copie et l'affichage du NFT et du Contenu Associé pour le NFT spécifique que vous avez acheté, exclusivement aux fins suivantes : (a) pour votre usage personnel et non commercial; (b) dans le cadre d'une place de marché permettant l'achat et la vente de vos NFT; ou (c) en tant que partie d'un site internet ou d'une application de tiers permettant l'inclusion, l'engagement ou la participation de votre NFT. La durée de cette licence est limitée à la période durant laquelle vous êtes valablement propriétaire et détenteur du NFT associé au Contenu Associé. Si vous vendez ou transférez le NFT à un tiers, cette licence sera transférée à ce nouveau propriétaire ou détenteur du NFT et vous n'en serez plus le bénéficiaire. Tous les droits qui ne sont pas expressément conférés par cette clause sont réservés.

(ii) Vous n'avez pas le droit de commettre ou tenter de commettre l'un des actes décrits ci-après, ni permettre à un tiers de commettre ou tenter de commettre l'un de ces actes sans avoir, pour chaque cas, notre accord écrit explicite préalable (ou celui de notre donneur de licence selon les cas): (a) modifier le Contenu Associé à un NFT de quelque façon que ce soit, y compris mais sans s'y limiter, les formes, *designs*, dessins, attributs ou palettes de couleurs; (b) utiliser le Contenu Associé à votre NFT pour faire de la publicité ou du marketing pour des produits ou services de tiers, ou pour les vendre; (c) utiliser le Contenu Associé à votre NFT à des fins de dénigrement ou de diffamation suscitant des associations dommageables ou un risque de lésion, de dommages ou de responsabilité pour toute Société Affiliée, par exemple en lien avec des images, vidéos ou autres formes de médias qui dépeignent la haine, l'intolérance, la violence, la cruauté ou toute autre chose qu'on pourrait raisonnablement considérer comme un discours de haine ou comme porteuse d'une atteinte aux droits de tiers; (d) vendre, distribuer pour un profit commercial (y compris, mais sans s'y limiter, en les donnant dans l'espoir qu'un gain finira par s'ensuivre) ou commercialiser d'une autre façon des marchandises qui incluent ou contiennent le Contenu Associé ou sont constituées par le Contenu Associé; (e) tenter de déposer une marque ou d'obtenir un droit d'auteur ou des droits de propriété intellectuelle supplémentaires sur/dans le Contenu Associé à votre NFT; (f) créer, vendre ou tenter de créer ou de vendre des droits fractionnés au Contenu Associé ou à tout NFT; ou (g) utiliser autrement le Contenu Associé à votre NFT pour votre gain commercial ou celui de tout tiers.

(iii) Si le Contenu Associé associé à votre NFT contient des droits d'auteur, des secrets d'affaires, un *know-how*, un brevet ou tous autres droits de propriété intellectuelle reconnus dans tout pays ou juridiction dans le monde et qui sont en faveur de tiers (collectivement, la "**PI de Tiers**") (par exemple, des droits de propriété intellectuelle que tout détenteur de droits peut donner en licence, tels que des droits d'exécution musicale ou des droits de publicité), vous reconnaissez et acceptez ce qui suit: (a) vous n'aurez le droit d'utiliser la PI de Tiers d'aucune façon, sauf dans la mesure où elle est incorporée dans le Contenu Associé à votre NFT, et aux conditions et dans les limites de la licence conférée par les présentes; (b) selon la nature de la licence conférée par le titulaire de la PI de Tiers, nous devons peut-être vous répercuter des restrictions supplémentaires à votre capacité d'utiliser le Contenu Associé (et nous réservons tous nos droits de le faire); (c) dans la mesure où nous vous informons de telles restrictions supplémentaires, vous aurez la responsabilité de vous y conformer complètement à partir de la date de réception de notre avis; si vous ne le faites pas, votre carence sera réputée constituer une violation de la licence conférée par les présentes; (d) le tiers est propriétaire de la PI de Tiers et conserve tous les droits sur/dans la PI de Tiers ainsi que sa titularité et son bénéfice, sauf dans la mesure des termes de la licence conférée par les présentes; et (e) le donneur de licence de la PI de Tiers sera, à votre égard et pour la PI de Tiers, un tiers mis au bénéfice des Conditions Générales applicables aux Acheteurs (sans y être partie) et il aura le droit de les mettre à exécution à votre rencontre.

(iv) Le transfert du droit de propriété sur un NFT ne garantit pas que vous continuerez à avoir accès au Contenu Associé auquel il se rattache; de surcroît, vous reconnaissez et acceptez les risques associés avec l'achat, l'utilisation, le transfert et la propriété de NFT, selon ce qui est applicable, y compris mais sans s'y limiter, des pannes, dysfonctionnements ou perturbations de télécommunications, de réseau, de serveur ou de *blockchain*; le risque de perdre l'accès au NFT en cas de perte ou d'oubli de la (des) clé(s) privée(s) ou du (des) mot(s) de passe ou de fichiers du portefeuille électronique corrompus; des adresses mal typographiées ou des transactions mal conçues; les virus, le *phishing*, le *bruteforcing*, le *hacking*, les violations de sécurité, les attaques de *mining* ou autres moyens d'attaque de la cybersécurité; une erreur d'un dépositaire ou d'un acheteur; une intervention du régulateur dans une ou plusieurs juridictions; la fiscalité du jeton numérique; la divulgation d'informations personnelles; des pertes non assurées; et d'autres risques non anticipés.

(v) Votre responsabilité, celle de Sotheby's et celle du Vendeur est exclue pour tous les dommages spéciaux, indirects ou incidents et tous les dommages qui ne remplissent pas la condition de causalité naturelle et adéquate ainsi que les dommages punitifs. Cette exclusion comprend, dans la mesure applicable, les dommages en lien avec des risques ou des attributs pour lesquels nous avons exclu notre responsabilité selon la Condition 13(b). TOUTES LES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ STIPULÉES DANS LES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS' S'APPLIQUENT, DANS LA MESURE LA PLUS ÉTENDUE PERMISE PAR LA LOI, À NOUS, NOS ORGANES, EMPLOYÉS, AGENTS, PRESTATAIRES ET TOUS AUTRES AUXILIAIRES. De plus, nous ne pouvons être tenus responsables pour toute perte en lien avec un dommage au Contenu Associé ou la corruption de celui-ci, l'incapacité du NFT de s'associer au Contenu Associé, une perte de Contenu Associé ou d'autres problèmes de sécurité ou de persistance en lien avec le Contenu Associé.

(vi) Vous avez une compréhension suffisante des NFT, des portefeuilles électronique et des autres mécanismes de stockage, des cryptomonnaies, de la technologie de la *blockchain* et de l'usage, des caractéristiques, des fonctionnalités, du programme et/ou autres caractéristiques essentielles de tout ce qui précède pour entièrement comprendre et accepter ces Conditions Générales applicables aux Acheteurs et les exonérations de responsabilité et les risques qui y sont indiqués, ou vous avez consulté des conseillers professionnels en lien avec ce qui précède, de sorte que toute participation de votre part dans la vente aux enchères d'un NFT signale que vous acceptez ces exonérations de responsabilité et ces risques en toute connaissance de cause.

#### **14. Protection des données**

(a) Nous conserverons et traiterons vos données personnelles et nous pourrions être amenés à les partager avec une autre Société Affiliée uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de Confidentialité publiée sur notre site internet <https://www.sothebys.com/privacy-policy> ou disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante: [enquiries@sothebys.com](mailto:enquiries@sothebys.com).

(b) Nous pouvons filmer des ventes aux enchères ou d'autres activités dans les locaux de toute Société Affiliée et de tels enregistrements peuvent être transmis par internet via notre site internet ou d'autres Plateformes en Ligne ou médias sociaux. DES ENCHÈRES EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE PEUVENT ÊTRE ENREGISTRÉES ET VOUS CONSENTEZ À DE TELS ENREGISTREMENTS.

#### **15. GARANTIE D'AUTHENTICITÉ**

(a) 'SOTHEBY'S' FOURNIT LA GARANTIE D'AUTHENTICITÉ EN SON NOM À L'ACHETEUR, QUE LE 'LOT' N'EST PAS UN "FAUX". DANS CE CONTEXTE, UN 'LOT' EST CONSIDÉRÉ COMME UN "FAUX" SI, SELON L'AVIS

RAISONNABLE DE 'SOTHEBY'S', IL S'AGIT D'UNE IMITATION DESTINÉE À TROMPER INTENTIONNELLEMENT QUANT À L'AUTEUR, L'ORIGINE, LA DATE, L'ANCIENNETÉ, LA PÉRIODE, LA CULTURE D'APPARTENANCE OU LA SOURCE DU 'LOT' ET QUE LA DESCRIPTION EXACTE DE CES ÉLÉMENTS N'EST PAS REFLÉTÉE DANS LA DESCRIPTION DU 'CATALOGUE' (LEQUEL INCLUT LE "GLOSSAIRE" S'IL Y EN A UN). AUCUN 'LOT' NE SERA CONSIDÉRÉ COMME UN 'FAUX' DU SIMPLE FAIT QU'IL A SUBI DES DOMMAGES ET/OU RESTAURATIONS ET/OU ALTÉRATIONS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (Y COMPRIS LA PRÉSENCE DE RETOUCHES OU DE SURPEINTS) ET/OU, UNTRAITEMENT, POUR LESPIERRES PRÉCIEUSES. NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE À LA PRÉSENTE 'CONDITION' 15, EN CE QUI CONCERNE LES 'NFT', SAUF INDICATION CONTRAIRE SUR LA PAGE DU 'LOT' CONCERNÉ SUR NOTRE SITE INTERNET, LA DESCRIPTION CONCERNE LA PATERNITÉ DU 'CONTENU ASSOCIÉ', S'IL EXISTE.

**(b)** LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' EST VALABLE POUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS À COMPTER DE LA DATE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES (LA "**PÉRIODE DE GARANTIE**"), SAUF DANS LES CAS DÉCRITS À LA 'CONDITION' 15(h) CI-DESSOUS.

**(c)** LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' EST FOURNIE AU BÉNÉFICE EXCLUSIF DE L'ACHETEUR ET NE PEUT PAS ÊTRE TRANSFÉRÉE À UN TIERS QUEL QU'IL SOIT.

**(d)** Pour former une réclamation au titre de la Garantie d'Authenticité, l'Acheteur doit:

**(i)** nous aviser par écrit à la première des deux dates suivantes : (A) une période de trois mois suivant la réception de toute information amenant l'Acheteur à remettre en cause l'authenticité ou l'attribution du Lot ou (B) à l'expiration de la Période de Garantie applicable, en précisant dans chaque cas le numéro du Lot et la date de la vente à laquelle il a été acheté et en fournissant l'ensemble des informations en soutien de sa prétention de l'Acheteur qui se trouvent en sa possession; et

**(ii)** nous retourner le Lot, ou si nous le demandons, le retourner au Vendeur ou à un autre tiers dans le même état que lorsqu'il a été vendu à l'Acheteur, et être en mesure de transmettre un titre de propriété valable sur le Lot, franc de tous droits et de toute(s) prétention(s) de tiers qui auraient pris naissance après la date de la vente.

En outre, nous pouvons également exiger de l'Acheteur qu'il obtienne à ses frais les rapports de deux experts indépendants et reconnus dans le domaine concerné, ou, pour les bijoux, deux laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, choisis d'un commun accord par nous et l'Acheteur. Nous ne serons liés par aucun des rapports d'experts communiqués par l'Acheteur et nous réservons le droit de solliciter un avis d'expert supplémentaire à nos frais.

**(e)** Nous nous réservons, à notre absolue discrétion s'agissant de notre propre garantie, le droit de rejeter une réclamation fondée sur la Garantie d'Authenticité si:

**(i)** la description figurant dans le Catalogue, était conforme, à la date de la vente, aux avis généralement admis et connus, ou qui nous avaient été communiqués en privé par le ou les expert(s) et spécialiste(s), ou la description du Lot faisait état de l'existence d'avis divergents ou contradictoires;

**(ii)** la seule méthode permettant d'établir à la date de la vente que le Lot était un faux, aurait consisté à recourir à des procédés qui n'étaient alors pas généralement accessibles ou communément admis, ou qui étaient déraisonnables ou impraticables, ou qui étaient susceptibles de causer des dommages ou une perte de valeur pour le Lot;

(iii) la manière dont le Lot est dit ne pas être authentique, n'est due qu'aux dommages, à la restauration, aux travaux de modification de toute nature (notamment les retouches ou les surpeints), au traitement des pierres précieuses présents au moment de la vente, ou à l'incapacité du fabricant, du créateur ou des archives pertinentes de confirmer l'authenticité et l'attribution du Lot; ou

(iv) le reproche selon lequel la description du Lot serait inexacte n'a pas pour conséquence une perte substantielle de valeur du Lot.

(f) Sous réserve de ce qui précède, si nous déterminons raisonnablement que le Lot est un faux, nous nous assurerons que la vente soit résolue et que le Prix d'Achat soit remboursé à l'Acheteur dans la monnaie de la vente.

(g) LA RESOLUTION DE LA VENTE ET LE REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT CONSTITUENT L'UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR DANS LE CADRE DE LA GARANTIE D'AUTHENTICITE ET SE SUBSTITUENT A TOUT AUTRE RECOURS DONT L'ACHETEUR POURRAIT DISPOSER EN DROIT OU EN EQUITÉ.

(h) Dispositions complémentaires spécifiques pour des Lots de ventes aux enchères de Joaillerie, de Vins, Spiritueux, de Thé et de Livres & Manuscrits:

(i) POUR DES 'LOTS' CONTENANT DES PIERRES PRÉCIEUSES, DU JADE OU DES PERLES, LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' EST QUE LA PIERRE PRÉCIEUSE EST AUTHENTIQUE ET D'ORIGINE NATURELLE ET/OU QUE LE JADE OU LES PERLES SONT D'ORIGINE NATURELLE. LA PÉRIODE DE GARANTIE POUR SE PLAINDRE DE CE QU'UNE PIERRE PRÉCIEUSE N'EST PAS AUTHENTIQUE OU D'ORIGINE NATURELLE, ET/OU QUE LE JADE OU LES PERLES NE SONT PAS D'ORIGINE NATURELLE EST DE 21 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES.

(ii) POUR DES 'LOTS' VENDUS DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES DE VINS, LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' EST QUE LE PRODUCTEUR ET LE MILLÉSIME SONT CONFORMES AUX INDICATIONS DANS LA DESCRIPTION DU 'LOT'. LA PÉRIODE DE GARANTIE EST DE 21 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES.

(iii) POUR DES 'LOTS' VENDUS DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES DE SPIRITUEUX, LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' EST QUE LE PRODUCTEUR ET L'EXPRESSION SONT CONFORMES AUX INDICATIONS DANS LA DESCRIPTION DU 'LOT'. LA PÉRIODE DE GARANTIE EST DE 21 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES.

(iv) POUR DES 'LOTS' VENDUS DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES DE THÉ, LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' EST QUE LE TYPE DE THÉ EST CONFORME AUX INDICATIONS DANS LA DESCRIPTION DU 'LOT'. LA PÉRIODE DE GARANTIE EST DE 21 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES.

(v) POUR DES 'LOTS' VENDUS DANS UNE VENTE AUX ENCHÈRES DE LIVRES & MANUSCRITS, LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' INCLUT ÉGALEMENT UNE GARANTIE DONNÉE À L'ACHETEUR POUR UNE PÉRIODE DE 21 JOURS À PARTIR DE LA DATE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES QUE, SOUS RÉSERVE DES 'CONDITIONS' 15(C)-(G), LE TEXTE ET/OU LES ILLUSTRATIONS DU 'LOT' NE PRÉSENTENT PAS DE DÉFAUT SUBSTANTIEL. Sous réserve des exceptions ci-dessous, si, selon notre détermination raisonnable, le texte ou les illustrations d'un Lot présentent un défaut substantiel, nous ferons en sorte que la vente soit résolue et que l'Acheteur soit remboursé du Prix d'Achat dans la devise de la vente. Nous nous réservons le droit de rejeter une réclamation présentée en application de la présente Condition 15(h) si:

(1) le Lot comprend un atlas, un livre enrichi d'illustrations/dessins/gravures, un volume avec la tranche peinte, une publication périodique, une gravure ou un dessin;

(2) pour les manuscrits, le Lot n'était pas qualifié de complet dans la description du Catalogue;

(3) le défaut invoqué était mentionné dans la description du Lot ou l'élément dont on se plaint a été vendu au sein d'un Lot sans être nommé;

(4) le défaut faisant l'objet de la réclamation n'est pas un défaut dans le texte ou les illustrations, tel que, mais sans s'y limiter, des détériorations de la reliure, des taches, des rousseurs (*foxing*), de galeries de vers dans les marges; l'absence de pages blanches ou de demi-titres ou d'autres états qui n'affectent pas la complétude du texte ou des illustrations; l'absence de liste des planches, de publicités encartées, de cartons (*cancels*) ou de tout volume publié postérieurement, supplément, appendice ou planches; ou une erreur dans l'énumération des planches; ou le défaut invoqué est fondé sur l'ancienneté du coloriage à la main dans des cartes, des atlas ou des livres; ou

(5) le défaut dans le texte ou les illustrations n'a pas pour conséquence une dépréciation substantielle du Lot.

**(i) Dispositions complémentaires spécifiques pour des Lots de ventes aux enchères de Peintures Chinoises Modernes et de Peintures Chinoises Classiques:**

Concernant les peintures d'art chinoises, les noms des artistes indiqués dans le Catalogue (s'ils sont indiqués) ne doivent pas être compris dans le sens d'attributions sans réserve aux artistes nommés. Aucune attribution sans réserve à un artiste ou à une date n'est effectuée et il n'y a pas d'intention d'effectuer une telle attribution. L'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des peintures chinoises ne permet pas d'émettre des avis sans réserve quant à leur auteur ou leur date d'exécution. Pour cette raison, AUCUNE DES PEINTURES CHINOISES PROPOSÉES DANS CETTE VENTE NE DONNE LIEU À UNE 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' ET TOUS CES 'LOTS' SONT VENDUS EN L'ÉTAT, EN CONFORMITÉ AVEC LES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS'. Toute assistance fournie par le personnel de Sotheby's à un Acheteur pour sélectionner un achat est donnée sans préjudice de ce qui précède. Nous recommandons aux Acheteurs de rechercher un avis professionnel indépendant en lien avec les achats qu'ils sélectionnent.

**(j) Dispositions complémentaires spécifiques pour des Lots de ventes aux enchères de Montres:**

**(i) TOUTES LES MONTRES-BRACELETS SONT VENDUES TELLES QUELLES, DANS L'ÉTAT DANS LEQUEL ELLES SE TROUVENT LORSQUE VOUS LES VOYEZ ET ELLES NE POURRONT PAS ÊTRE REPRISES, MÊME SI ELLES COMPORTENT DES RÉPARATIONS OU DES ÉLÉMENTS NE PROVENANT PAS DU FABRICANT DONT LE NOM FIGURE SUR LA MONTRE.**

**(ii)** Aucun démontage ne sera possible en cours d'exposition. Les Acheteurs potentiels ou leurs représentants qui souhaiteraient procéder à un démontage sont priés de prendre rendez-vous avec le Département Montres pour une visite privée au cours de la semaine précédant la vente. Les rapports d'état fournis sur demande ne sont que l'expression d'un avis et il se peut qu'ils ne détaillent pas tous les remplacements de pièces mécaniques qui ont pu intervenir, ni toutes les imperfections pouvant affecter le mouvement, le boîtier et le cadran. Toutes les dimensions sont données à titre indicatif.

**(iii)** Les montres avec un boîtier étanche ont été ouvertes afin d'examiner le mouvement mais nous ne garantissons pas leur étanchéité actuelle.

**(iv)** VEUILLEZ NOTER QUE NOUS NE GARANTISSONS PAS L'AUTHENTICITÉ DES COMPOSANTES INDIVIDUELLES DES MONTRES TELLES QUE LES ROUES, LES MAINS, LES COURONNES, LES CRISTAUX, LES VIS, LES BRACELETS ET LES BANDES DE CUIR, CAR DES TRAVAUX DE RÉPARATION OU DE RESTAURATION ULTÉRIEURS PEUVENT AVOIR ENTRAÎNÉ LE REMPLACEMENT DES PIÈCES D'ORIGINE.

**(v)** Veuillez noter que les bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces menacées ou protégées (telles que les alligators ou les crocodiles) ne sont pas vendus avec les montres et sont présentés uniquement à des fins d'exposition. Nous nous réservons le droit de retirer ces bracelets avant l'expédition des montres. De plus, nous ne donnons aucune garantie concernant le matériau dans lequel les bracelets de montre sont fabriqués. Il est de la responsabilité de l'Acheteur d'obtenir toutes les autorisations d'importation et d'exportation nécessaires, en particulier en ce qui concerne les espèces menacées et notamment vis-à-vis de *l'United States Department of Fish and Wildlife Services*.

**(vi)** Nous ne donnons aucune assurance ni garantie en ce qui concerne l'état des lots vendus.

**(k)** AFIN D'ÉVITER TOUT DOUTE, LA 'GARANTIE D'AUTHENTICITÉ' NE LIMITE PAS LES DROITS OU LES RECOURS DONT L'ACHETEUR PEUT DISPOSER EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE ET QUI NE PEUVENT ÊTRE EXCLUS OU LIMITÉS PAR LES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE APPLICABLES AUX ACHETEURS'.

## **16. Dispositions diverses**

**(a)** Vous nous fournirez, à notre demande, une preuve d'identité et toute information supplémentaire requise pour se conformer à nos exigences d'identification des clients (*Know Your Client*), à la loi applicable, ou pour prouver votre pouvoir à adhérer aux présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs. Si vous êtes un représentant agissant au nom d'un mandant, vous devez nous divulguer l'identité de ce dernier, et nous fournir, à notre demande, une preuve d'identité et toute information supplémentaire requise, en ce qui vous concerne et en ce qui concerne le mandant, pour se conformer à nos exigences d'identification des clients (*Know Your Client*), à la loi applicable, ou pour prouver votre pouvoir d'enchérir pour le compte du mandant et de contracter en son nom. Nous nous réservons le droit de vérifier l'origine des fonds reçus. Si nous n'avons pas terminé nos vérifications en matière d'exigences d'identification des clients (*Know Your Client*), de Sanctions, de lutte contre le blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou d'autres vérifications que nous jugeons appropriées vous concernant (ou votre mandant, le cas échéant) ou le Vendeur (ou le mandant du Vendeur, le cas échéant) à notre satisfaction, ou si nous ne sommes pas satisfaits, à notre seule discrétion, des résultats de ces vérifications, nous pouvons vous interdire ou interdire votre mandant d'enchérir, ne pas achever, annuler ou résilier la vente d'un Lot, y compris refuser ou retourner tout paiement, selon le cas, et prendre toute autre mesure requise ou autorisée en vertu de la loi applicable sans aucune responsabilité à votre égard.

**(b)** Vous êtes personnellement responsable pour l'enchère que vous portez. Si vous agissez en tant que représentant, vous et votre mandant êtes liés par les dispositions des présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs et vous assumez conjointement et solidairement vos obligations et responsabilités en vertu desdites Conditions Générales.

**(c)** Nous détenons les droits d'auteur exclusifs sur toutes les images et tout le matériel écrit que nous produisons pour chaque Lot. Vous ne pouvez pas en faire usage sans notre autorisation écrite préalable. Nous sommes libres d'en user comme nous le jugeons approprié, dans la mesure de ce qui est permis par la loi, avant, pendant et après la vente d'un Lot.

(d) Les Conditions Générales applicables aux Acheteurs, y compris la Garantie d'Authenticité, complétées par les déclarations, garanties et indemnités expresses données par le Vendeur forment ensemble l'intégralité de l'accord conclu entre nous, le Vendeur et vous en lien avec leur objet; ils remplacent tous arrangements, déclarations ou accords antérieurs ou de même date, écrits, oraux ou implicites ayant le même objet. Vous confirmez que vous ne vous êtes pas fondé sur, et que vous renoncez à tous vos droits et recours disponibles en relation avec, toute déclaration, garantie et/ou promesse expresse ou implicite en dehors des présentes Conditions Générales de Vente applicables aux Acheteurs. Au cas où l'une des dispositions du présent accord s'avérerait nulle ou inapplicable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions qui conserveront leur plein effet. Aucun acte, aucune omission et aucun retard de notre part ne peuvent s'entendre comme une renonciation de notre part à tout droit que nous avons ou comme un désistement d'un tel droit par nous.

(e) Les présentes Conditions Générales applicables aux Acheteurs vous sont opposables et s'appliquent à vous ainsi qu'à votre succession, vos héritiers, exécuteurs testamentaires, agents, représentants, administrateurs, successeurs et ayants droit reconnus.

(f) Vous n'êtes pas autorisé à céder ou déléguer vos droits et obligations selon ces Conditions Générales applicables aux Acheteurs sans notre consentement écrit préalable.

(g) Tout avis à notre intention doit être donné par écrit et adressé au département en charge de la vente, en vous référant au numéro de référence indiqué pour la vente aux enchères, lequel peut être trouvé sur le site internet de Sotheby's ou au début du Catalogue.

#### **17. For et Droit applicable**

LES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS' AINSI QUE TOUT DIFFÉREND OU PRÉTENTION (Y COMPRIS DES DIFFÉRENDS OU PRÉTENTIONS DONT LE FONDEMENT N'EST PAS CONTRACTUEL) ÉMANANT DE OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS', LEUR OBJET OU LEUR FORMATION, EXISTENCE, NÉGOCIATION, VALIDITÉ, FIN OU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE SONT SOUMIS AU **DROIT SUISSE** ET INTERPRÉTÉS SUIVANT CE DROIT À L'EXCLUSION DES RÈGLES OU PRINCIPES DE CONFLITS DE LOIS, ET SOUMIS À LA **COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE GENÈVE**. RIEN DANS LES PRÉSENTES 'CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX ACHETEURS' NE RESTREINT NOTRE DROIT D'AGIR EN JUSTICE DEVANT TOUT AUTRE TRIBUNAL COMPÉTENT DANS TOUTE JURIDICTION. VOUS ACCEPTEZ IRRÉVOCABLEMENT QUE DES DOCUMENTS JUDICIAIRES OU AUTRES DOCUMENTS EN RELATION AVEC UNE PROCÉDURE PENDANTE DEVANT TOUT TRIBUNAL VOUS SOIENT TRANSMIS PAR FACSIMILÉ, REMIS EN PERSONNE, PAR POSTE, COURRIEL OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE PERMISE PAR LES TRAITÉS APPLICABLES ET/OU LE DROIT SUISSE, À VOTRE DERNIÈRE ADRESSE CONNUE DE NOUS OU À TOUTE AUTRE ADRESSE HABITUELLE. SI VOUS N'ÊTES PAS UN RÉSIDENT SUISSE, VOUS ACCEPTEZ PAR LA PRÉSENTE **D'ÉLIRE DOMICILE** AU SENS DE L'ART. 50 ALINÉA 2 DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA POURSUITE POUR DETTES ET LA FAILLITE À L'ADRESSE D'INCORPORATION DE LA SUCCURSALE DE GENÈVE DE SOTHEBY'S AG.